



PROJET D'APPUI AU CYCLE ELECTORAL République de Côte d'Ivoire

EVALUATION FINALE RAPPORT FINAL

Par

William Oreste AGBLONON

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'William Oreste AGBLONON', with a stylized flourish above it.

Juin 2023

Remerciements

Cette mission d'évaluation du PACE a été rendue possible grâce au soutien et à l'engagement déterminé de personnes à qui je me dois de traduire ici toute ma gratitude.

Je voudrais, à cet effet, penser en tout premier lieu, à toute l'équipe du PNUD Cote d'Ivoire à qui je voudrais adresser ma profonde gratitude pour avoir tout mis en place pour faciliter le bon déroulement de la mission. De façon spécifique, je pense à Mme Carol Flore-Smrecznia, à, M. Giscard Kouassi, M. Housseine Said Bacar, M. Adrien Kouassi, M. Bernard Brou, Mme Stéphanie SERI, M. Florent Aka, Mme Claudia Koudjodji.

Ma reconnaissance va particulièrement à l'endroit de toute l'équipe PNUD Bondoukou pour leur accueil et toutes les dispositions prises pour la réussite de la mission de collecte de données à Bondoukou.

Mes sincères remerciements à tous les Partenaires et bailleurs qui ont été impliqués dans cette mission et qui n'ont ménagé aucun effort pour se rendre disponibles pour les diverses séances de travail. Je voudrais ici avoir une pensée particulière pour les équipes des Ambassades des USA, de la Suisse, du Japon, de la Grande Bretagne, de l'Allemagne, du Canada, de la France, de la Turquie, ainsi que M. Antonio Dal BORGIO de l'Union Européenne.

Je voudrais aussi traduire toute notre reconnaissance à la CEI et plus particulièrement au Conseiller Spécial Antoine ADOU pour l'intérêt manifeste porté à la réussite de cette mission malgré un agenda bien chargé.

Je ne saurais oublier toutes les autorités locales, les préfets, les maires, les secrétaires généraux, les divers responsables administratifs rencontrés sur le terrain dans diverses localités et qui ont manifesté un grand intérêt à l'égard de cette mission d'évaluation à laquelle elles ont participé de façon spontanée et assidue. Je tiens à leur dire à quel point je leur sais gré de leur dévouement exemplaire.

À toutes les organisations de la société civile, les membres des CIED, les démembrés du CNDH, les forces de défense et de sécurité, les différents bénéficiaires ainsi que toutes les autres personnes rencontrées de façon formelle ou informelle dans le cadre de cette évaluation et qui ont su contribuer généreusement à la réussite de la mission. Recevez ma profonde gratitude !

1. INFORMATION SUR LE PROJET

Titre du projet	Projet d'Appui aux Elections en Côte d'Ivoire dit « PACE ».																									
Numéro Atlas	CIV10-00119409																									
Produit et résultat institutionnel	<p>Le Projet d'Appui aux Elections en Côte d'Ivoire (PACE) vise à apporter une assistance au renforcement de la crédibilité, de l'inclusivité et de la transparence du processus électoral au travers des principaux acteurs nationaux impliqués. Il est structuré en quatre composantes (Composante1 : Dialogue politique et à la prévention et à la gestion des violences électorales- Composante2 : Appui au renforcement de la communication- Composante 3 : Appui au renforcement des capacités- Composante 4 : Gestion et mise en œuvre du projet).</p> <p>Effets attendus : les systèmes de gouvernance sont plus inclusifs, redevables, efficaces et disposent de données de qualité et les populations vivent dans un environnement où l'Etat de droit, les droits du travail, l'égalité des sexes, la paix et la sécurité sont respectés et effectifs. D'ici à 2020, les institutions étatiques et non étatiques, mettent en œuvre des politiques publiques qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités</p>																									
Pays	COTE D'IVOIRE																									
Région	AFRIQUE																									
Date de signature du document de projet	30 janvier 2020																									
Dates du projet	Démarrage : 30 janvier 2020	Fin prévue : Mars 2023																								
Budget du projet	8 241 707,00 USD																									
Dépenses engagées à la date de l'évaluation	8 113 649,38 USD																									
Source de financement	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Name</th> <th>Contribution</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>UNDP</td> <td>3 106 528,75</td> </tr> <tr> <td>France</td> <td>267 295,39</td> </tr> <tr> <td>Allemagne</td> <td>2 995 393,70</td> </tr> <tr> <td>Italie</td> <td>238 948,63</td> </tr> <tr> <td>Suisse</td> <td>140 966,80</td> </tr> <tr> <td>Turquie</td> <td>56 561,09</td> </tr> <tr> <td>Royaume Uni</td> <td>388 783,11</td> </tr> <tr> <td>Union Européenne</td> <td>1 563 966,40</td> </tr> <tr> <td>USA</td> <td>456 000,00</td> </tr> <tr> <td>Canada</td> <td>477 135,26</td> </tr> <tr> <td>Japon</td> <td>1 903 083,31</td> </tr> </tbody> </table>		Name	Contribution	UNDP	3 106 528,75	France	267 295,39	Allemagne	2 995 393,70	Italie	238 948,63	Suisse	140 966,80	Turquie	56 561,09	Royaume Uni	388 783,11	Union Européenne	1 563 966,40	USA	456 000,00	Canada	477 135,26	Japon	1 903 083,31
Name	Contribution																									
UNDP	3 106 528,75																									
France	267 295,39																									
Allemagne	2 995 393,70																									
Italie	238 948,63																									
Suisse	140 966,80																									
Turquie	56 561,09																									
Royaume Uni	388 783,11																									
Union Européenne	1 563 966,40																									
USA	456 000,00																									
Canada	477 135,26																									
Japon	1 903 083,31																									
Gender Marker																										

Agence d'exécution	PNUD COTE D'IVOIRE	
Informations relatives à l'évaluation		
Type d'évaluation (projet/réalisation/thématique/DPP etc.)	EVALUATION DE PROJET	
Finale/mi-parcours/autre	EVALUATION FINALE	
Période évaluée	Début : Janvier 2020	Fin : Mars 2023
Évaluateurs	AGBLONON K. William-Oreste	
Adresse email de l'évaluateur	willoreste@yahoo.fr	
Dates de l'évaluation	Début :	Fin :
	2 avril 2023	30 mai 2023

2. TABLE DES MATIERES

Remerciements	2
1. INFORMATION SUR LE PROJET	3
4. LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	6
5. RESUME EXECUTIF	7
6. INTRODUCTION	12
7. DESCRIPTION DE L'INTERVENTION	13
Le contexte du projet	13
La logique d'intervention	14
Les composantes du projet	15
Le modèle ou le cadre des résultats attendus, les stratégies de mise en œuvre	16
Les phases de mise en œuvre de l'intervention et les modifications	20
<i>Quatre phases d'exécution</i>	<i>20</i>
8. CHAMP ET OBJECTIFS DE L'EVALUATION	20
8.1. Champ de l'évaluation	20
8.2. Objectifs de l'évaluation	21
8.3. Critères d'évaluation et questions	21
8.4. Questions d'évaluation	21
8.5. Analyse de l'évaluabilité	23
8.6. Questions transversales	24
9. APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'EVALUATION	24
9.1. Approche de l'évaluation	24
9.2. Sources de données	25
9.3. Instruments et procédures de collecte des données	25
<input type="checkbox"/> Revue documentaire	25
<input type="checkbox"/> Entretiens semi - structurés	25
<input type="checkbox"/> Visite des réalisations et entretiens	26
9.4. Normes de performance	30
10. ANALYSE DES DONNEES	30
11. LES CONSTATATIONS	31
12. CONCLUSION	63
13. RECOMMANDATIONS	64
14. SYNTHESE DES ENSEIGNEMENTS TIRES	65
15. ANNEXES	67

4. LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

CAPCR ; Centre d'Alerte précoce et de Coordination des réponses autour des risques

CEI : Commission Electorale Indépendante

CIED : Concertations Interpartites pour des Elections Démocratiques

CNDH ; Conseil National des Droits de l'Homme

FDS : Forces de Défense et de Sécurité

NAM : Needs Assessment Mission

ODD : Objectifs de Développement Durable

OIPESH

ONU : Organisation des Nations Unies

OSC : Organisations de la société civile

OSCS : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale

PACE : Projet d'Appui au Cycle Electoral

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PRODOC : Document Projet

RLE

SMART : Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réalisable, Temporel

TDR : Termes de références

UNDAF

VBG Violences basées sur le genre

5. RESUME EXECUTIF

Initié à la veille des élections présidentielle et législatives de 2020 et à la suite de la mission d'évaluation des nations unies, la NAM, le PACE est une initiative qui résulte de la volonté de l'Etat de Côte d'Ivoire de se faire appuyer dans l'organisation de ces échéances qui apparaissent majeures et fortement empreintes d'enjeux notamment en matière de paix, de sécurité, de cohésion nationale et de renforcement de la démocratie. En dépit du délai extrêmement serré et répondant spontanément aux recommandations de la NAM, le PNUD Côte d'Ivoire a su mobiliser les partenaires dans le cadre d'un Basket Fund permettant la mobilisation de ressources initialement estimées à 8 241 707,00 USD bien loin des 13 672 800 USD du budget prévisionnel initial.

Tout ceci n'entame pas pour autant la conception du projet. Ainsi l'action envisagée pour apporter une assistance au renforcement de la crédibilité, de l'inclusivité et de la transparence du processus électoral au travers des principaux acteurs nationaux impliqués sera structurée en trois composantes opérationnelles (Composante1 : Appui au dialogue et à la prévention-gestion des violences électorales, Composante2 : Appui au renforcement de la communication, Composante 3 : Appui au renforcement des capacités et une composante organisationnelle : gestion et mise en œuvre du projet).

Chacune de ces composantes vise un objectif spécifique et tire son opportunité d'une analyse pertinente de la situation sociopolitique délétère de la veille des présidentielles de 2020. Ainsi la Composante 1 en s'attachant au dialogue politique visait à créer le cadre d'échanges et d'interactions entre les leaders politiques pour leur permettre de maintenir le dialogue. Ceci devrait désamorcer les cœurs des fanatiques partisans. Pour atteindre cet objectif la stratégie du projet a consisté à soutenir la confiance et la crédibilité de la CEI et à engager des actions au niveau des départements et des régions avec la création de nouvelles CIED et le renforcement des CIED existantes.

A travers sa composante2, la stratégie du PACE a été de contribuer à l'éducation citoyenne des électeurs avec des actions de sensibilisation sur les bons comportements à adopter en période électorale pour préserver la paix et la cohésion sociale.

La composante3 quant à elle a été dédiée aux actions de renforcement de capacités des institutions et acteurs. Dans le cadre de cet axe, le PACE a concouru à soutenir la CEI dans son fonctionnement à travers des appuis divers. Le projet a également facilité la formation des médiateurs et médiatrices, des acteurs divers engagés dans le processus électoral. Le PACE a également servi à la formation des FDS engagés dans le suivi sécuritaire des élections en les outillant sur les comportements à adopter ou ne pas être source de déclenchement de conflits, mais à gérer les susceptibilités tout en faisant régner l'ordre et la paix par le respect de la loi.

A la fin de la mise en œuvre du PACE il a été conduit la présente mission d'évaluation dont l'objectif est d'établir un bilan de conformité entre les prévisions, les réalisations et les résultats.

A cet effet, la présente mission a adopté une démarche participative qui a permis d'explorer le parcours du PACE depuis sa conception jusqu'à sa mise en œuvre à travers de la collecte de données auprès des différents partenaires, les prestataires, les experts, les bénéficiaires, les autorités locales, les acteurs de la mise en œuvre du projet. La mission d'évaluation s'est également appuyée sur les documents relatifs au projet notamment le rapport de la NAM, le PRODOC, les TDR de la mission d'évaluation, les différents rapports produits dans le cadre du projet notamment l'évaluation intermédiaire, les rapports de missions, les différents rapports d'activités etc.

En analysant les données recueillies et en réponse aux questions évaluatives contenues dans les TDR de la mission d'évaluation, il apparaît que :

Le PACE est une initiative pertinente

- Elle s'aligne sur les priorités nationales notamment l'aspiration à la paix et à la détermination du gouvernement ivoirien de faire de la problématique de la cohésion nationale un enjeu collectif de premier plan.
- Dans sa conception et sa formulation, elle s'aligne sur les conclusions et recommandation de la NAM,
- Conforme à plusieurs ODD notamment les ODD5, ODD16 et ODD17.
- Par ailleurs, il a su tirer profit des expériences des parties prenantes
- Les objectifs du projet se sont avérés SMART et les produits clairs, pratiques et faisables.

Les résultats du PACE apparaissent efficaces pour plusieurs raisons :

- Tous les produits prévus dans le cadre de ce projet ont été réalisés de façon très satisfaisante à l'exception des activités liées à l'implication des personnes en situation de handicap qui se sont avérées hautement opportunes mais insuffisantes.
- Le PACE a enregistré d'excellentes performances dans des domaines spécifiques.
- Les populations restent enthousiastes et estiment que l'initiative a énormément contribué à atténuer les violences.
- De toute évidence, le PACE a permis un appui qualitatif majeur à la CEI qui a connu, à la faveur de cette initiative le retour des partis d'opposition à la table des négociations avec la CEI. Pour la première fois de son histoire, la CEI a également pu publier sur son site internet les résultats des élections législatives par bureau de vote, ce qui apparaît comme un pas de géant vers la transparence et la fiabilité du processus électoral.
- Les femmes ont été impliquées dans ce projet à tous les niveaux faisant du projet une contribution à l'égard de l'égalité des sexes
- A maints égards, le projet relève de contribution à la promotion des droits fondamentaux.

La mise en œuvre du PACE a été efficiente

- La structure de gestion du projet s'est avérée solide pour aboutir aux résultats avec un bon rapport-coût
- Les ressources humaines ont été judicieusement déployées et utilisées
- Les ressources financières étaient disponibles quoique souvent à la limite de l'insuffisance. On note un parfait équilibre entre les dépenses totales et les niveaux de réalisation des résultats de sorte que les montants dépensés sont en étroite adéquation avec le montant prévu pour chaque résultat.
- On ne note à cet effet aucun besoin de rallonge budgétaire au-delà de la rallonge liée à l'extension des résultats.
- L'exécution du budget s'est réalisée conformément aux règles applicables et est apparue, au regard de toutes les parties prenantes comme transparente et économe.
- Des actions de suivi évaluation ont été réalisées à deux niveaux, d'une part au niveau interne des parties prenantes et d'autre part au niveau des acteurs d'exécution.

Les effets du PACE apparaissent plus ou moins durables

- L'appropriation par les parties prenantes apparaît problématique et les risques de menaces se présentent légions.

- La situation sociopolitique est de nature à ruiner, si rien n'est entrepris, les acquis de ce projet.
- Le projet a eu des effets immédiats liés à la réduction des cas de violence électorale dans le cadre des élections présidentielles et législatives dans les localités où il s'est déployé
- Les effets liés aux résultats purement politiques relèvent d'enjeux conjoncturels voués à des aléas politiques. Ce qui les rend incertains.

Enfin, les performances des différentes parties prenantes apparaissent également remarquables.

Leçons apprises

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de la conception et la mise en œuvre du PACE. En effet, il convient de retenir que :

- La pacification électorale est une œuvre de longue haleine qui nécessite une prise en compte holistique
- L'appui au processus électoral nécessite toutefois une prise en compte actualisée des besoins ceux-ci pouvant considérablement varier d'une élection à une autre au gré de l'évolution des contextes nationaux et des défis du moment. Pour rester pertinentes les initiatives d'appui aux élections doivent se nourrir de l'analyse.
- Même si l'accord-cadre entre les partenaires est formel et signé de tous, il reste utile et important de rester sensible aux variations susceptibles d'intervenir en matière de besoin de certains partenaires de rendre des comptes à des délais qui ne cadreraient pas toujours avec les échéances de production des rapports prévus. Ainsi, il ne faut donc pas fixer les conditions de partenariat, notamment dans le cadre de Basket Fund aux seules conditions signées. Mais adapter les besoins de rapportage et de reddition de comptes aux partenaires en tenant compte des besoins et exigences de chacun.
- Le partenariat avec les Organisations de la société civile reste très pertinent, utile et fécond. Toutefois, pour tirer le meilleur de ces partenariats, il importe de constituer et d'animer un Réseau d'OSC spécialiste des questions électorales. Ceci permet de travailler avec tout le temps et de les familiariser aux pratiques et anticiper également les enjeux.
- Tous les partenaires n'ont pas les mêmes approches de la collaboration. Certains sont heureux de se décharger sur le PNUD qui a la notoriété et le leadership sur les questions politiques et ils ne recherchent aucune reconnaissance ou visibilité à travers ce genre de projet. Cependant d'autres acteurs souhaiteraient pour leur part que ces actions soient des opportunités de visibilité en vue du renforcement de la notoriété de leur institution.
- Le respect scrupuleux des procédures d'achat du PNUD malgré les contraintes de temps a assuré au projet un excellent rapport qualité-prix.
- Renforcer la coordination entre les parties prenantes : La coordination efficace entre les différentes parties prenantes, telles que les organes électoraux, les institutions gouvernementales, les organisations de la société civile et les partenaires internationaux, est essentielle pour le succès d'un projet électoral. La mise en œuvre du PACE a montré l'importance de la coordination continue, de la communication régulière et de la collaboration étroite entre ces acteurs afin de garantir une approche cohérente et harmonisée tout au long du cycle électoral.
- L'importance d'une approche holistique : Un projet électoral complet doit couvrir l'ensemble du cycle électoral, de la préparation des élections à la proclamation des

résultats. Le PACE a souligné l'importance d'une approche holistique, intégrant des activités dans différents domaines tels que l'enregistrement des électeurs, la formation du personnel électoral, la sensibilisation des électeurs, le suivi des élections et la gestion des litiges électoraux. Il est essentiel d'adopter une vision globale pour garantir la cohérence et l'efficacité de toutes les phases du cycle électoral.

- La nécessité d'adapter les interventions aux contextes locaux : Chaque pays et chaque contexte électoral présente des défis et des particularités uniques. La mise en œuvre du PACE a mis en évidence l'importance d'adapter les interventions et les approches aux réalités locales. Il est crucial de comprendre les dynamiques politiques, sociales et culturelles spécifiques d'un pays donné afin de concevoir des stratégies appropriées et pertinentes pour renforcer le processus électoral.
- L'importance de l'investissement dans la formation et le renforcement des capacités : La formation et le renforcement des capacités du personnel électoral et des parties prenantes clés sont des éléments fondamentaux pour garantir la qualité et l'intégrité du processus électoral. La mise en œuvre du PACE a souligné l'importance d'investir dans des programmes de formation approfondis et de longue durée, qui couvrent des aspects tels que les compétences techniques, les normes éthiques, la gestion des conflits et la communication. Le renforcement des capacités doit être une priorité continue pour maintenir des standards élevés tout au long du cycle électoral.
- La nécessité de promouvoir la participation inclusive : Une démocratie saine et équitable repose sur la participation inclusive de tous les citoyens. Le PACE a souligné l'importance de promouvoir la participation de tous les segments de la société, y compris les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les groupes marginalisés. Il est essentiel de mettre en place des mécanismes pour garantir leur participation active, tels que des campagnes de sensibilisation ciblées, des mesures d'accessibilité et la promotion de la représentation équitable au sein des organes électoraux.
- Les projets d'appui aux élections pourraient passer à une étape plus ambitieuse d'appui à l'utilisation de technologies de pointe pour prévenir la fraude électorale, la mise en place de protocoles de sécurité stricts pour la transmission et le stockage des données, ainsi que l'identification des failles potentielles dans le système et leur correction.

Recommandations

Cette évaluation conduit à quelques recommandations qui sont adressées à toutes les parties prenantes du projet notamment la Partie nationale ivoirienne, le PNUD, les Bailleurs et PTF, les OSC.

Le PACE a connu de bonnes pratiques, il serait utile de capitaliser sur ces bonnes pratiques en les documentant et en les partageant avec d'autres projets et programmes électoraux similaires. Cela permettra d'améliorer l'efficacité globale des initiatives liées au cycle électoral.

Il convient de poursuivre les efforts de renforcement de capacités. Cela peut inclure la formation continue des membres du personnel électoral, l'amélioration des processus internes, la consolidation des partenariats avec des institutions nationales et internationales, et la promotion d'une culture de l'innovation et de l'amélioration continue.

Le PACE a réussi à promouvoir la participation et l'inclusion dans le processus électoral. Il serait souhaitable de renforcer ces aspects, d'encourager la participation active de tous les segments de la société, y compris les groupes marginalisés et les femmes, dans toutes les

étapes du cycle électoral. Mettez l'accent sur la sensibilisation, l'éducation civique et les mesures d'accessibilité pour garantir que chaque citoyen puisse exercer son droit de vote de manière équitable.

Il serait opportun que la mobilisation de ressources financières et techniques supplémentaires soit envisagée pour maintenir et consolider les acquis du PACE au-delà de sa période de mise en œuvre initiale.

Les CIED se présentent comme des structures essentielles de pacification des processus électoraux en Côte d'Ivoire, à cet effet, il apparaît hautement opportun d'initier une action de renforcement et de redynamisation des CIED avant les prochaines élections présidentielles.

6. INTRODUCTION

Le Projet d'Appui aux Élections en Côte d'Ivoire, mis en place de 2020 à 2023, vise à soutenir le processus électoral dans le pays. Le PACE ambitionne également de renforcer la démocratie en soutenant un processus électoral inclusif, transparent et crédible. En mettant l'accent sur le renforcement des capacités, la sensibilisation des électeurs, l'observation électorale, la participation des femmes, le dialogue politique et le soutien logistique, le projet vise à promouvoir des élections libres et équitables, tout en favorisant la stabilité politique et la consolidation de la démocratie en Côte d'Ivoire.

Le projet se concentre sur plusieurs domaines clés pour assurer des élections libres, transparentes et inclusives.

1. Renforcement des capacités institutionnelles : Le projet prévoit des initiatives visant à renforcer les capacités des institutions électorales, telles que la Commission Électorale Indépendante (CEI) et le Conseil Constitutionnel, en leur fournissant une formation technique, une assistance juridique et des ressources nécessaires pour mener à bien leur mission.
 2. Sensibilisation et éducation des électeurs : Des campagnes de sensibilisation et d'éducation seront menées pour informer les citoyens sur leurs droits et responsabilités en tant qu'électeurs, ainsi que sur le processus électoral. Cela comprendra des programmes de sensibilisation dans les médias, des sessions d'information communautaires et la diffusion de matériel éducatif.
 3. Observation électorale : Le projet soutiendra le déploiement d'observateurs électoraux indépendants pour surveiller le déroulement des élections, afin de garantir la transparence et l'intégrité du processus. Ces observateurs seront formés et auront pour rôle de signaler tout écart par rapport aux normes électorales internationalement reconnues.
 4. Promotion de la participation politique des femmes : Des actions spécifiques seront entreprises pour encourager la participation politique des femmes en tant qu'électrices et candidates. Cela comprendra des programmes de renforcement des capacités, des quotas de genre et des campagnes de sensibilisation visant à promouvoir l'égalité des genres dans la sphère politique.
 5. Dialogue politique et résolution des conflits : Le projet facilitera le dialogue politique entre les différentes parties prenantes afin de promouvoir un climat de confiance et de réduire les tensions préélectorales. Des mécanismes de résolution des conflits seront également mis en place pour prévenir et résoudre les différends éventuels.
- Soutien logistique et technique : Le projet fournira un soutien logistique et technique aux institutions électorales, y compris l'assistance pour la préparation des listes électorales, la logistique des opérations électorales et la gestion des résultats.

Déployé de 2020 à 2023, le PACE est une initiative importante du PNUD en Côte d'Ivoire. Alors que sa mise en œuvre s'est formellement achevée, il est apparu tout à fait normal, au regard des exigences du PNUD de procéder à l'évaluation finale de cette initiative. L'objectif de cette évaluation est de jeter un regard analytique a posteriori sur le processus du projet depuis sa conception jusqu'à sa mise en œuvre afin de comprendre et d'apprécier les facteurs ayant justifié une telle action, les mécanismes de l'élaboration de l'initiative au regard des objectifs poursuivis ainsi que les modalités de la mise en œuvre des différentes activités prévues dans le cadre du projet aux fins de formuler des jugements pertinents, de tirer des leçons et de formuler des recommandations constructives pour le renforcement de l'efficacité des actions des acteurs.

A cet effet, cette évaluation a permis de répondre à un certain nombre de préoccupations contenues dans les questions évaluatives. Celles-ci précisent les attentes de l'évaluation et

sont formulées en fonction des besoins spécifiques du PNUD au regard de ses obligations et les exigences du cadre commun de partenariat avec le gouvernement de la Côte d'Ivoire.

Les conclusions de cette évaluation pourraient être utiles à un public varié qui va du PNUD aux populations ivoiriennes en passant par les partenaires qui ont contribué au financement du Projet à la partie nationale gouvernementale ivoirienne. Pour le PNUD, l'évaluation permettra d'en savoir davantage sur ses pratiques et sur l'efficacité éventuelle de ses méthodes, les leçons à tirer pour améliorer les pratiques etc. Pour les autres partenaires, cette évaluation est hautement opportune pour s'assurer de la pertinence de leur investissement et justifie par la même d'éventuelles actions et la qualité de la stratégie de partenariat. La partie nationale aura beaucoup à apprendre de cette évaluation qui apporte des éclairages non seulement sur ce qui est fait, mais les mutations en cours au regard des effets de cette initiative. Pour les populations ivoiriennes et les organisations de la société civile, cette évaluation apparaît un véritable devoir de redevabilité et de reddition de compte. Elles pourraient également en tirer beaucoup de leçons pour mieux comprendre les comportements des acteurs dans des contextes spécifiques.

Loin d'apprécier en profondeur tous les aspects spécifiques et chaque action du projet, la présente évaluation explore la conception du projet à partir d'une analyse de la théorie du changement, mais aussi l'alignement éventuel du projet sur les priorités nationales, les cadres stratégiques d'intervention des partenaires, les ODD etc. Elle s'intéresse ensuite à la mise en œuvre du projet et juge la stratégie de partenariat, les modalités d'interventions mais surtout les différents résultats obtenus au regard des objectifs et des moyens. Elle s'appesantit enfin sur certains effets du projet et juge la pertinence des différentes parties prenantes, tire des leçons et formule des recommandations.

Le présent rapport compile les différentes analyses et est structurée en points saillants relatifs à la description de l'intervention où le projet est présenté, mais où les aspects couverts par l'évaluation sont davantage développés. La méthodologie de l'évaluation présente toute la démarche de collecte et d'analyse des données. Les constatations exposent les résultats des analyses, mais surtout les réponses précises aux questions évaluatives. Les conclusions constituent un récapitulatif des observations et appréciations générales et sont suivies des recommandations formulées et des enseignements tirés.

7. DESCRIPTION DE L'INTERVENTION

La description de l'intervention prendra en compte la logique d'intervention, la problématique de l'intervention, les partenaires impliqués dans le projet.

7.1. Le contexte du projet

Les élections présidentielle et législatives de 2020 et 2021 ont constitué un tournant important dans le processus démocratique et la consolidation des institutions de la Côte d'Ivoire. Chacune de ces élections a constitué un défi particulier et s'est déroulée dans un contexte spécifique. En effet, alors l'élection présidentielle s'est déroulée dans un contexte de violence et de heurts, les législatives quant à elles ont bénéficié d'une relative accalmie qui rend toute son opportunité aux travaux des différents acteurs qui s'étaient mobilisés en vue de la pacification du processus électoral.

Pour la Côte d'Ivoire, la tenue de deux élections majeures en l'espace d'un trimestre constituait un défi majeur alors que le pays tentait de sortir de l'après crise à travers la consolidation de sa démocratie et de ses institutions. A cet effet, les appuis divers notamment ceux du système

des nations unies à travers le Projet d'Appui aux Elections en Côte d'Ivoire tire son opportunité de trois facteurs au moins :

1. Les effets du PACE 2018-2020 dont l'impact sur les élections locales et municipales de 2018 ont été mis en évidence par le rapport d'évaluation qui préconisait à juste titre de maintenir l'effort et de continuer à soutenir le pays dans la pacification de ces cycles électoraux ;
2. Une analyse pertinente de l'évolution de la situation sociopolitique et sécuritaire qui faisait entrevoir de graves incidents et heurts ainsi que des opportunités de consolidation de la cohésion nationale et de pacification du cycle électoral à l'approche des élections de 2020 ;
3. Les conclusions de la NAM qui s'inscrivaient dans la perspective de la continuité des efforts consentis et qui ont recommandé, à juste titre, un appui au cycle des élections de 2020 et 2021.

S'inscrivant dans ce cadre de cohérence le Projet d'Appui aux Elections a constitué une initiative majeure dont l'objectif était de soutenir les efforts jusque-là consentis dans le cadre des différentes élections.

A la fin d'une initiative aussi importante, il s'avère tout à fait judicieux de procéder à une évaluation aux fins d'apprécier l'initiative, sa mise en œuvre, ses résultats et effets aux regard de critères pertinents. C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente évaluation.

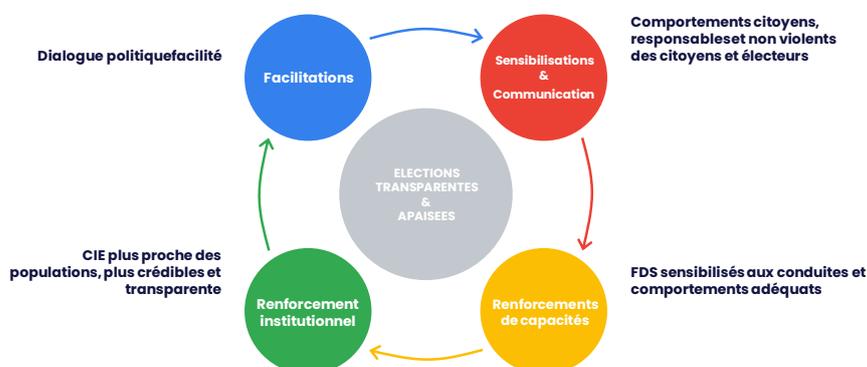
La problématique et la question à traiter

Face au diagnostic établi, il est apparu évident pour les partenaires et le PNUD la nécessité d'appuyer le processus électoral afin d'en garantir la transparence et la pacification. Mais comment mettre tout cela en musique dans un cadre cohérent et un contexte sociopolitique où certains protagonistes ne font pas confiance à la Commission Electorale principale cheville ouvrière de l'organisation des élections ?

Pour résoudre cette équation, la conception du projet va privilégier un cadre logique simple mais pertinent et surtout éprouvé.

7.2. La logique d'intervention

Le cadre de cohérence de ce projet apparaît simple et clair s'inspire des actions menées ultérieurement dans des situations plus ou moins similaires. Ainsi, les concepteurs du projet ont estimé que :



- si le dialogue politique est facilité entre les acteurs politiques et les institutions en charge de l'organisation des élections et que ce dialogue est décentralisé au niveau régional et départemental et que les
- si les populations sont bien sensibilisées aux comportements citoyens et bonnes pratiques visant à éviter les violences en périodes électorales,
- les institutions en charge des élections et les forces de défense et de sécurité sont appuyées de sorte de sorte à être plus crédible, plus transparentes et plus performantes,
- Alors les élections présidentielles puis législatives se dérouleraient dans un climat apaisé, sans violence.

Ce cadre logique apparaît reposé sur une parfaite analyse de la situation socio-politique ivoirienne rendue possible par la connaissance que les concepteurs ont de l'environnement sociopolitique ivoirien, mais également des leçons tirées d'initiatives antérieures et surtout des conclusions et recommandations de la NAM.

Cette théorie du changement apparaît surtout opérante dans la mesure où elle s'appuie sur une approche holistique de la violence politique et se déploie dans une perspective systémique cohérente dont tous les maillons ont été pris en compte à travers les produits et activités du projet. A cet effet, on peut observer que :

-les intrants et inputs sont prévus pour provenir des CIED qui disposent en leur sein de mécanismes informels de remontés des informations. Ces informations qui leur remontent du terrain sont renvoyés à travers divers canaux et parviennent à cellule d'alerte précoce. Celle-ci traite et filtre les intrants qui sont envoyés vers les forces de défense et de sécurité, la CEI et toutes les structures en charge des élections. Celles-ci prennent les décisions appropriées, produisent des outputs sans lesquels le système serait paralysés. Ces outputs rassurent tout le système à travers les feedbacks et permettent d'anticiper des situations susceptibles de dégénérer ainsi qu'ils permettent de mener des actions de gestion de crises.

7.3. Les composantes du projet :

Le PACE est structuré en composantes et actions. Il est constitué de trois composantes opérationnelles et d'une composante de management. Ainsi il y a :

Composante1 : Appui au dialogue et à la prévention - gestion des violences électorales

En s'appuyant sur les ressorts des violences électorales observées en Côte d'Ivoire depuis 2010, le PACE, à la suite de la NAM reconnaît avec pertinence les effets désastreux de la rupture du dialogue politique entre les principaux partis et leaders politiques. A cet effet, la première composante liée fait, à bon escient, du dialogue un maillon de la prévention mais aussi un mécanisme de la gestion des violences électorales. Dans cette perspective, la Composante1 du PACE est structurée autour de deux axes importants : le dialogue et l'information des acteurs du processus autour des activités électorales d'une part, un mécanisme d'alerte précoce et de coordination de la réponse aux cas de tensions et violences électorales intégrant pleinement la CEI d'autre part.

Composante2 : Appui au renforcement de la communication

A travers sa composante2, la stratégie du PACE a été de contribuer à l'éducation citoyenne des électeurs avec des actions de sensibilisation sur les bons comportements à adopter en période électorale pour préserver la paix et la cohésion sociale.

Composante3 : Appui au renforcement des capacités

La composante³ quant à elle a été dédiée aux actions de renforcement de capacités des institutions et acteurs. Dans le cadre de cet axe, le PACE a concouru à soutenir la CEI dans son fonctionnement à travers des appuis divers. Le projet a également facilité la formation des médiateurs et médiatrices, des acteurs divers engagés dans le processus électoral. Le PACE a également servi à la formation des FDS engagés dans le suivi sécuritaire des élections en les outillant sur les comportements à adopter ou ne pas être source de déclenchement de conflits, mais à gérer les susceptibilités tout en faisant régner l'ordre et la paix par le respect de la loi.

7.4. Le modèle ou le cadre des résultats attendus, les stratégies de mise en œuvre

Le PACE est structuré en composantes déclinées en résultats et eux-mêmes constitués d'activités.

A la Composante¹ liée au dialogue politique puis à la gestion et prévention des conflits sont associés deux résultats. Le premier résultat vise la facilitation du dialogue entre les parties prenantes du processus électoral. Le deuxième résultat a trait à la mise en place d'une plateforme d'alerte précoce.

Pour atteindre ces deux résultats majeurs, cinq activités ont été prévues. Il s'agit de :

- Des actions de coordination concertée du processus électoral ;
- Des initiatives de renforcement du dialogue entre la CEI et les parties prenantes
- La mise en place de structures délocalisées du dialogue politique ;
- L'appui à la CEI en vue de la collecte de données sur la violence électorale ;
- Mise en place d'une structure d'alerte précoce.

A la composante² sont associés deux résultats spécifiques notamment la sensibilisation et l'information de l'électorat puis le renforcement de la communication stratégique de la CEI. En vue d'atteindre ces résultats, six activités sont prévues. Il s'agit :

- Une cartographie des opérations de sensibilisation
- Des campagnes de sensibilisation axées sur le genre notamment les femmes et les jeunes ;
- Des actions de communication visant l'apaisement du processus électoral ;
- Campagnes d'information sur les opérations électorales
- La mise en place d'un Centre des Médias et de l'Information Electorale ;
- L'appui à la redynamisation du site internet de la CEI.

A la composante 3 sont associés trois résultats spécifiques visant d'abord le renforcement des capacités des agents électoraux (membres des bureaux de votes) et commissaires locaux de la CEI, ensuite l'appui au mécanisme de gestion du contentieux électoral et enfin la tenue d'une conférence post-électorale des leçons apprises.

Dans la perspective de l'atteinte de ces résultats six activités spécifiques sont prévues. Il s'agit :

- du développement et de la production du matériel didactique ;
- du développement et de la production des guides de poche ;
- de l'appui au processus d'acheminement des résultats ;
- de l'appui au stockage du matériel sensible ;
- de la tenue d'un séminaire de renforcement des capacités du Conseil Constitutionnel et de la CEI pour la gestion du contentieux ;
- de l'organisation d'une conférence post-électorale des leçons apprises est organisée.

A l'évidence, cette structuration du projet s'imbrique convenablement à la théorie du changement du projet et permet de consolider la conception intellectuelle du projet.

Composante1	Résultat 1.1 le dialogue entre les parties prenantes du processus électoral est facilité au cours de l'ensemble de la période électorale	Activité 1.1.1 Dialogue de coordination électorale
		Activité 1.1.2 Le renforcement du dialogue entre la CEI et les parties prenantes aux élections
		Activité 1.1.3 Délocalisation du dialogue aux niveaux régionaux ou départementaux
	Résultat 1.2 Une Plateforme de l'alerte précoce et de coordination des réponses autour des risques de violence liés aux opérations électorales est développée	Activité 1.2.1 Support au mécanisme d'intégration de la CEI dans les instruments de collecte de données sur la violence électorale, y compris les violences basées sur le genre
		Activité 1.2.2: L'appui à l'établissement d'une structure pour la réponse aux alertes précoces liées aux risques de violence électorale, y compris les VBG.
Composante2	Résultat 2.1 Sensibilisation et information de l'électorat	Activités 2.1.1 et 2.1.2 Campagne de sensibilisation axée sur les femmes et les jeunes
		Activité 2.1.3 Campagne de sensibilisation pour des élections apaisées
		Activité 2.1.4 Campagne d'information des opérations électorales
		Activité 2.1.5 Cartographie des opérations de sensibilisation
	Résultat 2.2 La Communication stratégique de la CEI est renforcée	Activité 2.2.2 Centre des Médias et de l'Information Electorale (CMIE)
		Activité 2.2.3 Site internet de la CEI
Composante3	Résultat 3.1. Les capacités des agents électoraux (membres des bureaux de votes) et commissaires locaux de la CEI sont renforcées	Activité 3.1.1 Développement et production du matériel didactique
		Activité 3.1.3 Développement et production des guides de poche
		Activité 2.1. Appui au processus d'acheminement des résultats
		Activité 3.2.2 Le stockage du matériel sensible est appuyé

	Résultat 3.4. Le mécanisme de gestion du contentieux est appuyé	Activité 3.4.1 Séminaire de renforcement des capacités du Conseil Constitutionnel et de la CEI pour la gestion du contentieux
	Résultat 3.5. Une conférence post-électorale des leçons apprises est organisée	Activité 3.5.1. Une conférence post-électorale des leçons apprises est organisée
Composante 4 : Gestion et mise en œuvre	Résultat 4.1 Ressources nécessaires pour atteindre les résultats escomptés	

7.5. Les phases de mise en œuvre de l'intervention et les modifications

Identifier la phase de mise en œuvre de l'intervention et les modifications majeures éventuelles (par ex. plans, stratégies, cadres logiques) au fil du temps, et expliquer les implications de ces changements pour l'évaluation.

Quatre phases d'exécution

Initialement prévu pour une période de 12 mois allant de janvier 2020 à janvier 2021 avec un budget de \$ US 456 000, le PACE a connu quatre extensions :

- Février 2021 à février 2022
- Du 16 février 2022 au 31 décembre 2022
- Janvier 2023 au 31 mars 2023

8. CHAMP ET OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

8.1. Champ de l'évaluation

Censée couvrir la période de 2020 à 2023, l'évaluation devra donc tenir compte de la logique de continuité en s'appropriant les phases antérieures et leurs évaluations.

Il s'agit d'une évaluation indiquée dans le plan d'évaluation du bureau du PNUD Côte d'Ivoire conforme à sa politique qui rend obligatoires les évaluations prévues par un accord de participation aux coûts.

Les analyses à effectuer dans le cadre de la présente évaluation doivent également porter sur l'exécution du budget et le respect des calendriers de réalisation des activités, la performance des parties prenantes et la pertinence de leurs interventions, ainsi que la prise en compte des questions transversales comme le genre, les droits humains, etc. à toutes les étapes et à travers les critères d'évaluation.

Son champ d'investigation est délimité par la vérification et l'appréciation de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience et de la durabilité du projet. Une attention particulière doit être portée aux aspects relatifs à sa conception, aux stratégies de mise en œuvre, aux mécanismes de suivi et de coordination, aux partenariats et à la participation des acteurs clés notamment les bénéficiaires.

Les analyses à effectuer dans le cadre de la présente évaluation doivent également porter sur l'exécution du budget et le respect des calendriers de réalisation des activités, la performance des parties prenantes et la pertinence de leurs interventions, ainsi que la prise en compte des questions transversales comme le genre, les droits humains, etc. à toutes les étapes et à travers les critères d'évaluation.

8.2. Objectifs de l'évaluation

L'objectif général de cette mission d'évaluation est d'établir un bilan de la mise en œuvre de la dernière phase du Projet, soit l'appui apporté au renforcement de la CEI à la suite des leçons tirées des élections de 2020 et de 2021 d'en analyser les effets et impacts afin de dégager les acquis à capitaliser, les contraintes qui constituent des goulots d'étranglement pour la maximisation des résultats et impacts en vue de formuler des propositions réalistes pour une éventuelle action future. Ainsi, la présente évaluation s'emploiera à déterminer la pertinence du projet par rapport aux besoins des zones d'intervention sélectionnées ainsi que l'efficacité de la dernière phase du projet à contribuer à des élections apaisées et crédibles en favorisant l'implication des femmes et des jeunes dans la consolidation de la cohésion sociale à travers ses activités.

Censée couvrir la période de 2021 à 2023, l'évaluation devra donc tenir compte de la logique de continuité en s'appropriant les phases antérieures et leurs évaluations.

Il s'agit d'une évaluation indiquée dans le plan d'évaluation du bureau du PNUD Côte d'Ivoire conforme à sa politique qui rend obligatoires les évaluations prévues par un accord de participation aux coûts.

8.3. Critères d'évaluation et questions

La présente évaluation, en s'appuyant sur les termes de référence, devra répondre aux critères et questions d'évaluation articulés autour des points de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impacts. A cet effet, il s'agira de répondre très spécifiquement aux questions essentielles d'évaluation qui sont déclinées en sous-questions évaluatives contenues dans les TDR et reprises dans la matrice de l'évaluation.

8.4. Questions d'évaluation

Les différentes questions liées à l'évaluation du PACE ont trait à :

- dégager la pertinence du projet à travers la conformité entre les produits et leurs effets et les attentes en termes de pacification sociale et électorales. En d'autres termes, le Projet est-il pertinent ?
 - saisir si l'efficacité du projet résulte de sa capacité à garantir les produits et assurer les effets attendus. Autrement dit le projet est-il efficace ?
 - voir si la mise en œuvre du projet a fait l'objet d'une utilisation rationnelle et judicieuse des ressources (humaines, matérielles et financière). C'est donc se demander dans quelle mesure le projet a été mis en œuvre et géré de façon efficiente.
 - comprendre dans quelle mesure le projet et sa mise en œuvre montrent ou non des signes de durabilité et relever les leviers et contraintes de la pérennité des produits et effets.
 - dégager dans quelle mesure la logique et l'approche de changement se sont avérées ou non pertinentes.
 - ressortir dans quelle mesure, les leçons apprises ont été documentées et partagées.
- Pertinence :**
- Dans quelles mesures le projet est-il adapté aux besoins des bénéficiaires ?

- Dans quelles mesures le projet est-il aligné aux politiques, aux stratégies et aux priorités nationales ? Dans quelle mesure le projet est-il resté pertinent aux priorités nationales malgré l'évolution du contexte socio politique ?
- Dans quelle mesure la théorie du changement est-elle développée dans le PRODOC ?
- Dans quelles mesures le projet est-il aligné au mandat et aux priorités du Système des Nations Unies en général (effet UNDAF) et du PNUD en particulier (effet CPD) ?
- Dans quelles mesures le projet est-il aligné au mandat et aux priorités des autres Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) ?
- Les Produits du projet, leurs indicateurs et leurs cibles sont-ils pertinents et appropriés à la situation de développement dans le Pays ?
- Les produits développés sont-ils pertinents pour réaliser l'Effet ?
- Les indicateurs de suivi évaluation sont-ils appropriés pour rattacher les produits à l'Effet escompté.

- Efficacité :

- Quel est le niveau actuel de réalisation des produits du projet ?
- Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet ont-ils été réalisés ou des progrès ont-ils été accomplis en vue de la réalisation des effets souhaités ? Quels sont les principaux facteurs (positifs ou négatifs), internes ou externes à l'intervention du PNUD, qui ont affecté la mise en œuvre du projet ?
- Comment ces facteurs ont-ils pu limiter ou faciliter les progrès vers la réalisation des objectifs du projet ?
- Les structures de gestion mises en place ainsi que les méthodes de travail développées aussi bien par le PNUD que par ses partenaires, ont-elles été appropriées et efficaces ?
- Les mécanismes adéquats de suivi ont-ils été mis en place vis-à-vis des résultats attendus ?
- Dans quelle mesure les résultats ont-ils contribué à l'équité de genre ?
- Comment les produits délivrés par le PNUD ont-ils impacté les effets et de quelle manière se sont-ils révélés efficaces ?

- Efficience :

- Les financements mobilisés pour le projet étaient-ils suffisants pour la réalisation de toutes les activités et l'atteinte des résultats escomptés ?
- Les résultats du projet ont-ils été réalisés à des coûts acceptables, comparés à d'autres projets similaires ?
- Était-il possible d'avoir les mêmes résultats en utilisant moins de ressources ? pourquoi ?
- Les différentes ressources (humaines, matérielles et financières) requises du PNUD, des bailleurs et participation du gouvernement ont-elles été anticipées, mobilisées dans les délais appropriés et suffisants ?
- Comment le PNUD a-t-il promu l'égalité entre les genres, les droits de l'homme et le développement humain dans la réalisation des produits ?

- Durabilité :

- Quel a été le degré d'implication des bénéficiaires, des services techniques aux différentes étapes du projet (conception, réalisation et suivi des activités en vue d'assurer leur bonne continuité) ?

- Quelles ont été les stratégies mises en œuvre pour susciter la participation des bénéficiaires, en particulier dans les zones du projet et les services techniques compétents au projet ?
- Dans quelle mesure les questions de durabilité ont-elles été intégrées dans le cadre de la conception du projet ?
- Les capacités humaines et les systèmes de gestion renforcés, ainsi que les innovations apportées dans le code électoral vont-elles profiter dans le futur à la partie nationale pour les échéances électorales à venir ?
- Quelle garantie existe pour la pérennisation des acquis du PACE 2020-2021 et des applications au développement socio-économique de la Côte d'Ivoire ?
- Dans quelle mesure les mécanismes et politiques mis en place permettent-ils de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité de genre, d'autonomisation des femmes, de droits fondamentaux et de développement humain ?
- Quels pourraient être les obstacles à la pérennisation des acquis et comment les surmonter ?
- Le projet a-t-il adéquatement documenté ses progrès, ses résultats, défis et leçons apprises ?
- Quels ont été les principaux effets catalytiques (financiers ou autres) du projet ?
- Quelles mesures pourraient être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité ?

- Impact :

- Quels changements (ou signes précoces de changements), attendus ou non à court, moyen et long terme, découlent de la mise en œuvre du PACE 2020-2021 ?

8.5. Analyse de l'évaluabilité

Les conditions essentielles à la conduite aisée et pertinente de cette mission d'évaluation sont à la fois inhérentes à la disponibilité des résultats, à la valeur intrinsèque des résultats, à la cohérence de la théorie du changement, ainsi qu'à l'environnement sociopolitique.

- **La disponibilité des résultats** : Au regard du document du projet et des termes de référence de la mission, les résultats attendus du projet sont définis et les éléments constitutifs de ces résultats apparaissent clairement formulés et de façon précise. Dès lors, ils peuvent être mobilisés et vérifiés. Par ailleurs, les résultats sont assortis d'indicateurs pertinents et SMART. Toutefois, il convient de noter que tous les effets à moyen et long terme ne peuvent être encore évalués du fait du délai entre la fin du projet et l'évaluation qui n'est pas encore suffisant pour une appréciation des effets à moyen et long terme.
- **La valeur intrinsèque de la matrice des résultats** : D'abord, la matrice des résultats associés au projet apparaît pertinente avec des indicateurs assortis de valeurs de référence et des cibles pertinentes pour apprécier les progrès. Ensuite, les valeurs de référence des indicateurs sont renseignées par des données fiables dont les sources et les années de référence sont indiquées. Enfin, les moyens de vérification associés aux indicateurs sont appropriés.
- **La théorie du changement** : Elle relève d'une grande clarté avec des hypothèses simples et parfaitement accessibles. Les risques éventuels sont bien formulés et se veulent, à tout égard, cohérents.

- **Le contexte sociopolitique** : Quant à l'environnement sociopolitique national, malgré la situation sanitaire et en dépit des aléas sécuritaires, il reste assez propice en vertu des mesures barrières qui permettent de faciliter des interactions suffisantes.
- **La disponibilité des ressources documentaires** : Force est de se rendre compte que toutes les ressources documentaires essentielles à l'évaluation existent ainsi que référencés au point Besoins du présent. Aussi l'engagement des parties à fournir d'éventuels documents complémentaires reste un supplément de garanti.

8.6. Questions transversales

Certains aspects non directement contenus dans les questions évaluatives seront toutefois abordées. Elles concernent prioritairement la stratégie du projet, la coordination de la mise en œuvre du projet, mais aussi la prise en compte du genre, les populations autochtones et plus largement les droits de l'homme.

- **Par rapport à la stratégie de partenariat**
 - Quels sont les efforts de partenariats matérialisés par la tenue des Comité de pilotage ?
 - Quel est le niveau de mobilisation des ressources selon l'accord de financement ?
- **Par rapport à la Coordination**
 - Le niveau de coordination entre le projet et les services techniques de l'administration territoriale a-t-il contribué efficacement à atteindre les résultats escomptés ? Si non quelles en sont les causes
 - Le niveau de coordination avec d'autres partenaires a-t-il été suffisant et fonctionnel ?
 - Décrire la valeur ajoutée des systèmes de coordination en place, et si ceux-ci ont permis efficacement de partager des informations, d'identifier des opportunités et problèmes communs, d'y répondre, de promouvoir des collaborations et des synergies au niveau de certaines activités, et d'adapter celles-ci au besoin ?
 - Décrire les bonnes pratiques, les faiblesses, et fournir des recommandations concrètes quant aux mécanismes de coordinations et leurs utilisations.
- **Par rapport aux thèmes transversaux**
 - Dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-elles été prises en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ?
 - Le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité ?
 - Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé des évolutions positives en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ? Y a-t-il eu des effets inattendus ?

9. APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'EVALUATION

9.1. Approche de l'évaluation

La mission a développé une approche participative et inclusive impliquant toutes les parties prenantes au processus. Le choix porté sur cette approche s'explique par la nécessité d'assurer l'appropriation du processus d'évaluation par les membres de l'équipe du projet et

le personnel du PNUD en vue d'assurer la validité, les conclusions et les recommandations qui seront formulées au terme de l'étude.

L'évaluation a tenu compte des besoins exprimés par les différents acteurs engagés dans la gestion du projet à tous les niveaux et reposer sur les critères ci - après : la pertinence, l'efficacité, l'efficience la durabilité et l'impact. Les thématiques transversales sont traitées à l'intérieur des différents critères retenus.

L'évaluation a privilégié l'approche qualitative sans occulter la possibilité de collecter les données quantitatives susceptibles d'étayer les évidences c'est-à-dire reposant sur des données factuelles.

9.2. Sources de données

Les données ont été collectées auprès du PNUD, les PTFs, le comité de pilotage, le comité technique de coordination, les ministères, les collectivités, les OSC, les bénéficiaires et les prestataires de services.

Les critères et les questions d'évaluation y relatives ont servi de référence pour l'analyse des données collectées à travers la revue documentaire; et l'analyse de la validité de la théorie de changement.

9.3. Instruments et procédures de collecte des données

L'évaluation devra recourir essentiellement à trois (3) méthodes de collecte de données à savoir : (i) Revue documentaire ; (ii) Entretiens semi-structurés avec les principales parties prenantes notamment le PNUD, les PTFs, le comité de pilotage, le comité technique de coordination, la partie nationale, les collectivités territoriales, les OSC, les bénéficiaires et les prestataires de services ; et (iii) ainsi que des visites du terrain seront effectuées.

- **Revue documentaire**

Le consultant procèdera à une revue documentaire en vue de réunir les documents utiles à l'évaluation. Il s'agit de la revue et de l'analyse des documents produits par le PNUD, des évaluations et réflexions stratégiques réalisées au cours de la période de mise en œuvre du projet, des Plans de Travail Annuels, de rapports de revue, des rapports de mission, des rapports de formation, des rapports d'activités semestriels et annuels ainsi que tous autres documents stratégiques jugés pertinents.

- **Entretiens semi - structurés**

Les données ont été collectées auprès des parties prenantes clés qui sont regroupées en cinq (5) catégories :

1. **Le PNUD**, et les PTFs : notamment les équipes gouvernance du PNUD et les équipes techniques des PTFs, le comité de pilotage
2. **Les Partenaires nationaux** : les ministères impliqués et les OSC.
3. **Les Autorités administratives et locales** :
4. **Les Bénéficiaires** : bénéficiaires directs et des bénéficiaires finaux constitués essentiellement des OSC, des partis politiques et des populations.

5. **Les prestataires de service** : il s'agit notamment des agents nationaux d'exécution de services et de fournitures de biens.

Pour réaliser ces entretiens semi-structurés, trois outils de collecte de données adaptés aux différentes catégories des parties prenantes seront développés :

- ❖ Les guides d'entretiens individualisés qui serviront à la collecte des données qualitatives auprès des catégories d'acteurs ;
- ❖ Les supports de discussions de groupe qui seront utilisés pour collecter les données qualitatives auprès des bénéficiaires ;
- ❖ La fiche d'observation qui sera utilisée pour les visites des réalisations.

- **Visite des réalisations et entretiens**

La visite des réalisations du projet a été effectuée par le Consultant à travers les observations directes couplées avec les discussions de groupe.

Bondoukou. Le travail de terrain a été réalisé avec une séance de travail avec le Commissaire de brigade de Bondoukou. L'objectif de cette première rencontre a été d'échanger avec les Forces de défense et de sécurité qui ont également été des bénéficiaires des activités de ce projet. Même si le commandant rencontré n'était pas en poste à Bondoukou pendant la mise en œuvre du projet, il en a été bénéficiaire alors qu'il était à Korhogo. L'occasion était donc propice pour échanger sur le séminaire de renforcement de capacité auquel il a participé. Les échanges se sont très bien déroulés du fait du grand souvenir que l'interlocuteur gardait encore des activités du projet. Il a pu partager avec la mission des souvenirs ainsi que des analyses et des perceptions très utiles.

Toujours à Bondoukou, l'équipe de la mission a rencontré le préfet de département qui était pour la circonstance assisté de ses deux secrétaires généraux. Cette rencontre a également permis à l'équipe de collecter d'intéressantes données aussi bien sur l'implication des autorités locales dans le déroulement des activités du PACE. Les autorités préfectorales n'ont pas manqué de partager également leurs perceptions et réflexions sur les activités du projet.

La mission a également pu avoir une séance de travail à la Direction régionale de la famille et de la femme. Il s'est agi d'une opportunité pour échanger avec les autorités qui ont directement pris part aux campagnes de sensibilisation dans le cadre des activités du projet. Cette séance de travail s'est également avérée utile pour mesurer l'importance que ces parties prenantes ont accordé aux activités de sensibilisation ainsi que les leçons qu'elles en ont tirées, les obstacles qu'elles ont rencontrés ainsi que des réflexions et commentaires qui permettent de mettre en évidence leur perception du travail abattu.

La mission a, par ailleurs, eu une séance de travail avec la Direction régionale de la protection sociale dans le cadre de l'implication des personnes en situation de handicap dans le projet. En effet, au nombre des activités prévues, il a été envisagé des actions visant à faciliter l'implication des personnes en situation de handicap dans les processus électoraux. Cette séance de travail a permis de mesurer le travail réalisé dans ce cadre à Bondoukou.

La mission a eu une séance de travail avec la CIED de Bondoukou. La CIED constitue une dimension importante de ce projet qui a permis de mettre en place, dans le cadre des activités du dialogue politique des comités locaux de d'échange inter partîtes. A Bondoukou, la séance de travail avec la CIED a permis de mesurer la mise en place effective de ce comité mais

surtout son fonctionnement aux fins de jauger la pertinence de son existence ainsi que sa valeur-ajoutée.

Cette première étape de la mission à Bondoukou s'est réalisée avec grande satisfaction. Elle a permis de mesurer, avec les divers acteurs rencontrés, l'importance du travail abattu dans le cadre du projet. Elle a également permis de collecter des avis et des perceptions utiles à la mission d'évaluation.

Bondoukou. La mission à Abengourou a été la séance de travail avec les autorités locales. A cet effet, une séance de travail a eu lieu avec le Secrétariat de la Mairie. Des civilités ont été faites aux autorités. La mission a également profité de l'opportunité pour échanger sur les activités du PACE ainsi que sur l'étendue de l'implication des autorités locales dans la mise en œuvre du projet. Ces échanges se sont avérés très fructueux. La mission a pu mesurer l'engouement local sur le PACE ainsi que l'intérêt que les élus locaux ont accordé aux différentes activités. Cette séance de travail a également permis de mettre en évidence des pistes que certaines initiatives du Projet auraient pu explorer pour davantage d'efficacité au niveau local.

La mission a pu également avoir une séance de travail avec le démantèlement local du Conseil National des Droits de l'Homme. En effet, le CNDH a été un partenaire d'exécution du projet. Il a assuré certaines activités liées aux renforcements de capacités et aux campagnes de sensibilisation. A cet effet, il a une bonne connaissance du projet et en tant que partenaire avait pu tirer des enseignements à partager. Cette séance a permis de faire le tour de l'implication du CNDH dans le projet au niveau d'Abengourou. Les différents intervenants ont décrit les différentes activités auxquelles ils ont participé et se sont livrés à des analyses et commentaires qui ont pu donner d'indications importantes sur leurs perceptions.

La mission a également rencontré la CIED Abengourou. Assez mobilisée, la CIED Abengourou a évoqué les péripéties de sa mise en place ainsi que les activités menées depuis son installation. Elle a pu également partager les difficultés de son fonctionnement. Cette phase de la mission a permis de mettre en évidence les perspectives en matière de renforcement des activités des CIED. Car s'il est évident que leur place dans le dispositif mis en place dans le cadre de ce projet est stratégique notamment en matière de dialogue politique et de prévention et gestion des conflits au niveau local, il est tout à fait important de se rendre compte de leur existence au-delà du projet constitue un important défi. Dans tous les cas, cette séance de travail avec la CIED Abengourou a donné beaucoup d'éléments d'analyse sur la pertinence de leur mise en œuvre et partant de cette activité, ainsi que les défis qui restent à relever pour leur pérennité.

Daoukro. L'étape de Daoukro a constitué une phase tout aussi importante de la mission de la collecte de données. D'une part parce que symboliquement Daoukro constitue une commune très importante du fait de la présence d'un leader politique national très influent, et d'autre part parce que la ville a été le théâtre de graves violences pendant les élections présidentielles. Le traumatisme vécu par les acteurs pendant ces douloureux moments méritait qu'un intérêt particulier soit accordé à cette commune dans la phase de collecte de données.

A l'évidence les autorités locales ne souhaitent pas échanger sur ces moments et assimilaient la mission d'évaluation à un retour sur une phase tragique de leur histoire. Ce que la mission n'était pas bien sûr. Mais la mission a pris acte de leurs différentes excuses. Dans

tous les cas, ceci n'a en rien contrarié le travail dans la mesure où les CIED et certaines Organisations de la société civile ont accepté d'échanger sur le projet.

Avec la CIED Daoukro, les échanges ont été fort utiles. L'objectif était de comprendre le fonctionnement du mécanisme de dialogue politique au niveau local et son fonctionnement dans le cadre des différentes élections présidentielles et législatives dans la mesure où la CIED Daoukro faisait partie des CIED installées avant le processus électoral.

Revenant sur les aléas de la mise en œuvre de la CIED locale, les interlocuteurs ont partagé avec la mission, les difficultés du fonctionnement de leur CIED du fait de l'absence d'un parti influent de la localité. Ceci dès le début constituait un handicap majeur. Cette absence, selon nos interlocuteurs, a, dès le début fragilisé la CIED et hypothéqué son fonctionnement de sorte que le mécanisme n'a pas pu fonctionner comme cela se devait. Les graves violences observées relèveraient de cette difficulté de fonctionnement de la CIED. Dans tous les cas, pour la mission, ces échanges ont permis de glaner des éléments importants pour analyser divers aspects du projet.

A la suite de la CIED, la mission a également échangé avec des organisations de la société civile de Daoukro. Mémoire de la communauté, ces organisations ont suivi de près ou de loin les activités du PACE. Elles ont encore de très bons souvenirs pour avoir été concernés directement ou indirectement par telles ou telles autres activités. Certaines de ces organisations ont participé à des activités de sensibilisations tandis que d'autres ont été bénéficiaires de renforcements de capacités dans le cadre du projet. La mission a profité de l'opportunité pour récolter des données d'évaluation sur les différentes activités (sensibilisation et renforcements de capacités) ainsi que des éléments de perceptions générales sur le projet.

Cette phase de la collecte de données de Daoukro a constitué une étape importante qui a été très utile dans le cadre de cette mission et a permis de livrer beaucoup d'éléments d'évaluation des activités, mais aussi de la pertinence générale du projet.

M'Batto. Ici l'intérêt des interlocuteurs pour la mission était palpable. Et pour cause, M'Batto a connu également son lot de violences graves pendant les élections présidentielles. La petite commune où cohabitaient pacifiquement les différentes communautés a été surprise de ce déchaînement de violence. Cette surprise a entraîné un doute qui se lit encore dans les yeux. C'est donc avec enthousiasme que les différents interlocuteurs se sont prêtés à nos échanges évaluatifs.

La mission ici commence dans les locaux de la mairie de la ville. Les civilités ont vite cédé le pas aux échanges de fond. Les autorités locales ont pris le soin de nous restituer le contexte dans lequel le projet a été mis en œuvre ainsi que le contexte du déroulement des différentes élections. Même si les souvenirs apparaissent dans bien des cas évanescents sur le projet, force est de se rendre compte que des activités ont marqué les élus de la collectivité qui se souviennent encore des campagnes de sensibilisation.

La mission a par ailleurs reçu une grande délégation de la CIED locale qui était fortement représentée. Elle donnait l'image d'une symbiose qui s'est très vite traduite dans les différentes prises de parole. A la suite des uns et des autres, on remarque que la CIED M'Batto qui est encore jeune a pris toute la mesure de sa mission au regard du contexte local des dernières élections. Les acteurs n'ont pas hésité à regretter que la CIED n'ait pas été mise en place avant les élections. C'est dire à quel point ils ont perçu l'intérêt de leur engagement.

Quelques organisations de la société civile ont été également reçues par la délégation. La séance de travail avec celles-ci a, comme à Daoukro, permis d'échanger sur les activités auxquelles elles ont pris part dans le cadre du projet. Beaucoup de données pertinentes ont été collectées à cet effet.

Bongouanou. L'étape de Bongouanou a été surtout marquée par les rencontres avec les acteurs de la société civile, de la CIED et du CNDH.

Elles étaient nombreuses à répondre à notre invitation afin d'échanger sur les activités menées dans le cadre du projet. Marquée par des événements de violence lors des élections locales de 2018, Bongouanou a été très impliquée dans le projet PACE. Pour les acteurs de la société civile rencontrée, l'intérêt accordé aux activités du PACE à Bongouanou relevaient d'une question de survie. Certains acteurs confessent que Bongouanou était promis à la disparition, c'est pourquoi le projet pour eux constituait une aubaine car il apportait des éléments de leur survie. C'est dire avec quel enthousiasme les organisations de la société civile et les populations ont accueilli les activités du projet. De précieuses données ont émané de ces échanges.

Avec la section locale du CNDH, les échanges ont été tout autant importants. Les responsables de l'organisation ont livré leur lecteur de leurs participations aux activités du projet. Toutes les composantes ont été passées au peigne fin. Des éléments pertinents ont été mobilisés dans le cadre de ces échanges.

La CIED a été la dernière interlocutrice du séjour à Bongouanou. Ici aussi d'importantes données ont été collectées notamment sur la mise en œuvre de la CIED, son fonctionnement, ses perspectives. Les interlocuteurs ont choisi de s'attarder longuement sur l'analyse du contexte local à la veille des prochaines élections locales.

Yamoussoukro. Ultime étape de cette mission d'évaluation, la phase de Yamoussoukro s'est déroulée avec autant d'intérêts que les autres étapes. Ici la mission s'est intéressée aux organisations de la société civile, aux responsables locaux des partis politiques, aux mouvements des femmes, aux mouvements de jeunes et aux autorités traditionnelles et coutumières et religieuses.

Les organisations de la société civile ont été au cœur du PACE dans cette localité importante de la Côte d'Ivoire. Elles ont mené des activités de sensibilisation, de renforcement de capacités. Elles ont été autant bénéficiaires que des acteurs d'exécution. Leur regard et analyse des différentes activités sont avérées importantes pour dégager des éléments pertinents d'appréciation du PACE. Ainsi, à Yamoussoukro, les OSC ont conduit différentes campagnes de sensibilisation au titre du PACE. Elles ont organisé des campagnes de porte à porte, sur les places publiques, mais aussi des communications de masse à travers les interventions dans les médias. Leur regard sur les activités menées relevait à la fois d'une auto-évaluation utile, mais offre des analyses détachées de toute subjectivité et qui permettaient de mettre en évidence plusieurs indicateurs d'évaluation du projet.

Les différentes rencontres avec les leaders religieux et communautaires ont également permis de juger l'intérêt que le projet a suscité auprès de ces acteurs.

A l'évidence cet intérêt apparaît manifeste au regard de la grande facilité et de la simplicité avec lesquelles les leaders rencontrés se sont prêtés à l'exercice de la collecte de donnée.

9.4. Normes de performance

L'Echelle d'appréciation des performances se présente comme suit :

Tableau 1 : Echelle de notation

NOTE	APPRECIATION	CATEGORIE
6	Très satisfaisant	Satisfaisant
5	Satisfaisant	
4	Modérément satisfaisant	
3	Modérément insatisfaisant	Insatisfaisant
2	Insatisfaisant	
1	Très insatisfaisant	

La performance sera qualifiée de :

- **Très satisfaisante** si les résultats attendus ont été atteints comme – ou mieux – que prévu
- **Satisfaisante** si les aspects positifs sont plus importants que les aspects négatifs
- **Modérément satisfaisante** si les aspects positifs sont au moins aussi importants que les aspects négatifs
- **Modérément insatisfaisante** si les aspects négatifs sont légèrement plus importants que les aspects positifs
- **Insatisfaisante** si les aspects positifs sont faibles par rapport aux aspects négatifs, et
- **Très insatisfaisante** en cas de déficiences sérieuses caractérisées par très peu d'aspects positifs.

10. ANALYSE DES DONNEES

De façon générale, l'évaluation a adopté, à la fois, une approche quantitative et une approche qualitative. Elle a eu recours à la fois à des données empiriques, factuelles sur les produits et les effets, ainsi que des données cognitives résultant des entretiens sur les perceptions des populations bénéficiaires.

A cet effet, les informations collectées ont été dépouillées, traitées et analysées conformément aux indications validées pendant le cadrage. De l'analyse des informations a découlé des réponses données aux questions évaluatives.

Il s'agira de faire des croisements des informations collectées, de leur confrontation, évaluation et enfin de la synthèse des informations.

Il a alors été construit des grilles d'analyses consolidées pour l'ensemble des informations collectées.

Les données synthétisées ont servi aux différentes analyses ainsi qu'à la rédaction du rapport. Il s'est agi, à cet effet d'interpréter et d'expliquer la performance du projet en vue de la réalisation des produits spécifiés du projet ainsi que la contribution du projet aux priorités nationales, notamment les priorités bonne gouvernance telles que contenues dans le PND 2016-2020, à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) et à l'intégration ou la

domestication des agendas des agences onusiennes telles que contenues dans leurs plans stratégiques.

Le rapport a intégré : (i) l'analyse de contenu, à travers les documents, ainsi que des entrevues réalisées qui ont été analysés en fonction des principales questions de l'évaluation ; (ii) l'analyse de performance, à travers les critères d'évaluation qui figurent dans les termes de référence de l'évaluation et dans la matrice d'évaluation ; et (iii) l'analyse de la validité de la théorie de changement.

La triangulation des données et l'utilisation d'outils standards ont assuré, dans la mesure du possible, la validité et la sincérité de l'analyse afin de produire un rapport d'évaluation qui a su identifier les bonnes pratiques, les forces, les faiblesses et les leçons apprises de la mise en œuvre du projet, de manière à dégager les orientations souhaitables pour l'avenir et à appuyer la prise de décision pour les futures interventions.

11. LES CONSTATATIONS

Les constatations mettront ici en évidence les éléments de jugement qui se dégagent des données collectées dans le cadre de la présente mission d'évaluation. Ces éléments se rapporteront aux critères d'évaluation et concerneront la pertinence, l'efficacité, l'efficacités et la durabilité du projet. Les constatations s'intéresseront enfin aux performances des parties prenantes au projet.

11.1.	Pertinence	6/6
--------------	-------------------	-----

11.1.1. L'objectif du PACE est pertinent.

	<p>L'objectif du PACE est de contribuer à la pacification électorale en Côte d'Ivoire à travers le renforce des mécanismes institutionnels, le développement de cadres de dialogue politique au niveau local et la sensibilisation. A cet effet le PACE a envisagé appuyer la Commission Electorale Indépendante acteur central de l'organisation des élections mais également les autres structures sociales et étatiques telles que les Force de Défense et de Sécurité, le Conseil National des Droits de l'Homme, les leaders locaux des partis politiques, les associations de jeunes et les associations de femmes.</p> <p>La paix et la cohésion nationale constituaient des défis majeurs pour la Côte d'Ivoire à la veille des élections présidentielles de 2020.</p> <p>En somme, l'objectif du projet apparaît SMART.</p>

11.1.2. La conception du PACE s'aligne sur les priorités nationales.

	<p>En tête des priorités nationales formulées dans le PND 2016-2020 le défi du « renforcement de la qualité des institutions de la gouvernance » constituait l'enjeu majeur sur le plan politique stricto sensu. A cet effet, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'une nouvelle constitution qui devrait débarrasser l'ordre constitutionnel de tous les points de litige afin d'aider le pays à tourner le dos à la violence politique. Dans cette perspective, la création du Sénat et l'institutionnalisation de la chambre des rois et chefs traditionnels apparaissaient comme des indicateurs de</p>

	<p>la nécessité de créer des espaces d'un dialogue politique et le renforcement des mécanismes de gestion des crises. Le Président de la République dans lors de son allocution à l'Assemblée nationale après l'adoption de la nouvelle constitution dira : « La Constitution de la troisième République vient renforcer la paix et la stabilité politique dans notre pays ». C'est dire que la recherche de la paix et de la stabilité politique constituait à l'horizon 2020 les principaux défis de la Côte d'Ivoire.</p> <p>Or au regard de l'histoire politique récente, il est évident que les principaux défis à la paix et à la stabilité émanaient des élections et de la gestion du contentieux électoral. C'est pourquoi la quête de la pacification des élections constituent une priorité majeure.</p> <p>Plusieurs initiatives du gouvernement viennent renforcer cette aspiration. Dans cette perspective, le gouvernement ivoirien partage également l'idée de la nécessité de renforcer la participation politique des femmes et croit en leur contribution à la consolidation de la paix. C'est ce que traduit l'initiative de l'adoption de la loi sur le quota de la représentativité des femmes dans les assemblées élues.</p> <p>Aussi, l'Etat de Côte d'Ivoire a-t-il manifesté un intérêt particulier pour les préoccupations nationales notamment en matière de dialogue politique, de pacification des processus électoraux, de cohésion sociale et de routinisation des pratiques démocratiques.</p> <p>Au regard de toute cette aspiration nationale à des élections pacifiques, il apparaît que le PACE s'est pleinement inscrite dans la droite ligne des priorités des autorités nationales.</p>
--	---

11.1.3. La conception du PACE s'est scrupuleusement cadrée sur les recommandations de la NAM.

	<p>La Mission d'évaluation des besoins (NAM) dépêchée en Côte d'Ivoire en novembre 2019 a observé que toutes les parties prenantes (partis politiques de la mouvance comme de l'opposition, les populations, la société civile) aspiraient à participer aux prochaines échéances électorales et souhaitaient que le processus y conduisant soit transparent et inclusif.</p> <p>La mission avait par ailleurs remarqué qu'il existait des défis et risques politiques sécuritaires et techniques susceptibles d'handicaper le bon déroulement des élections présidentielles puis des élections législatives. Elle avait pu observer entre autres une crispation du climat politique national, des tensions et désaccords autour de la réforme de l'organe de gestion électorale, la Commission électorale indépendante (CEI), un manque de confiance des principaux acteurs du processus électoral, des difficultés dans le secteur de la sécurité. La NAM avait aussi noté la crédibilité reconnue de l'ONU dans le pays du fait de sa neutralité et avait alors recommandé :</p> <p>La mise en place d'un projet d'assistance électorale qui devrait envisager un appui technique devant se focaliser, en priorité, sur « des activités susceptibles de renforcer la transparence des opérations électorales et l'inclusivité du processus afin de contribuer à la restauration de la confiance dans l'organe chargé de conduire les élections et dans le processus électoral lui-même ».</p> <p>On observe au regard des composantes et activités du PACE que les recommandations de la NAM ont été scrupuleusement suivies dans la conception du PACE autant dans la conception des activités, la mobilisation des ressources</p>
--	---

	à travers la mise en place du basket fund, le leadership du PNUD pour conduire l'assistance ainsi que la Supervision stratégique du Coordonnateur Résident.
--	---

11.1.4. Le PACE dans sa conception a tenu grand compte des ODD en Côte d'Ivoire.

	<p>Dans son financement, le PACE a adopté un mécanisme de basket fund conçu sur la base du partenariat entre plusieurs acteurs. Ce faisant il s'est inscrit dans la perspective de l'ODD 17 qui fait des partenariats la démarche sine qua non de l'atteinte des autres objectifs.</p> <p>La prise en compte du genre dans la conception du PACE qui s'est avérée une initiative pertinente au regard de la configuration sociologique de la Côte d'Ivoire où les femmes sont numériquement importantes, sont des acteurs importants au niveau économique, culturel et éducationnel, constituent les piliers des familles mais apparaissent marginalisées dans l'espace public et sur la scène politique. Leur prise en compte dans le cadre de ce projet relève de l'alignement sur les ODD5 et ODD16.</p> <p>Le déploiement géographique du projet exalte enfin la philosophie des ODD afin que « nul ne soit laissé de côté ».</p> <p>Plusieurs initiatives et mécanismes du PACE permettent de se rendre à l'évidence qu'il est aligné sur les Objectifs de Développement Durable.</p>

11.1.5. La conception du PACE s'est inspirée et appuyée sur les enseignements tirés d'autres projets et de l'évolution de la situation nationale.

	<p>Dans sa conception, le PACE a capitalisé les acquis et recommandations de différentes initiatives développées à la faveur des élections en Côte d'Ivoire depuis 2011. Elle s'est notamment appuyé sur l'approche systémique adoptée par le projet d'appui aux élections de 2018 et le projet d'appui au processus démocratique qui à travers une approche systémique ont mis en évidence la pertinence de l'approche des enjeux électoraux comme holistiques et ont posé les bases d'une gestion adaptée à travers la construction de mécanismes de veille informationnelle, des cadres de dialogue politique au niveau local et des dispositifs de feedback et des interactions dans la gestion des risques et des menaces.</p> <p>Ce cadre n'a pas toujours convenablement fonctionné, mais partout où il a fonctionné, il a permis de contenir de façon satisfaisante des velléités de violence électorale.</p> <p>En reprenant ce modèle, le PACE l'a amélioré en s'élargissant à un dispositif qui lui a jusque-là fait défaut : les interactions avec la CEI.</p> <p>Le PACE a également retenu des autres projets que les actions de sensibilisation constituaient des initiatives incontournables dans la consolidation d'une culture citoyenne préalable à des élections pacifiques.</p> <p>Le PACE s'est également appuyé sur le savoir-faire féminin en matière de sensibilisation et de communication de masse. Il s'est, de ce fait, appuyé sur leur efficacité dans le cadre des campagnes de sensibilisation réalisées au cours de</p>

	<p>différents projets tels que (PACE 2018 PNUD, Projet d'appui au processus démocratique 2018, PNUD, Projet Ethique...UE, 2020)</p> <p>Le PACE a retenu des autres projets d'appui aux élections le rôle catalytique et efficient des OSC, même si comme les autres projets il les a aussi maintenues dans la position de prestataire de service.</p>
--	---

11.1.6. Enseignements tirés relativement à la pertinence

Notation	
	<p>La pacification électorale est une œuvre de longue haleine qui nécessite une prise en compte holistique.</p> <p>L'appui au processus électoral nécessite toutefois une prise en compte actualisée des besoins ceux-ci pouvant considérablement varier d'une élection à une autre au gré de l'évolution des contextes nationaux et des défis du moment.</p>

11.2.	Efficacité	6/6
--------------	-------------------	-----

11.2.1. Les attentes des différentes composantes du PACE.

	<p>Composante1 : Appui au dialogue et à la prévention - gestion des violences électorales</p> <p>En s'appuyant sur les ressorts des violences électorales observées en Côte d'Ivoire depuis 2010, le PACE, à la suite de la NAM reconnaît avec pertinence les effets désastreux de la rupture du dialogue politique entre les principaux partis et leaders politiques. A cet effet, la première composante liée fait, à bon escient, du dialogue un maillon de la prévention mais aussi un mécanisme de la gestion des violences électorales. Dans cette perspective, la Composante1 du PACE est structurée autour de deux axes importants : le dialogue et l'information des acteurs du processus autour des activités électorales d'une part, un mécanisme d'alerte précoce et de coordination de la réponse aux cas de tensions et violences électorales intégrant pleinement la CEI d'autre part.</p> <p>Il s'agit ici de postuler que</p> <p>Composante2 : Appui au renforcement de la communication</p> <p>A travers sa composante2, la stratégie du PACE a été de contribuer à l'éducation citoyenne des électeurs avec des actions de sensibilisation sur les bons comportements à adopter en période électorale pour préserver la paix et la cohésion sociale.</p> <p>Composante3 : Appui au renforcement des capacités</p>

	<p>La composante³ quant à elle a été dédiée aux actions de renforcement de capacités des institutions et acteurs. Dans le cadre de cet axe, le PACE a concouru à soutenir la CEI dans son fonctionnement à travers des appuis divers. Le projet a également facilité la formation des médiateurs et médiatrices, des acteurs divers engagés dans le processus électoral. Le PACE a également servi à la formation des FDS engagés dans le suivi sécuritaire des élections en les outillant sur les comportements à adopter ou ne pas être source de déclenchement de conflits, mais à gérer les susceptibilités tout en faisant régner l'ordre et la paix par le respect de la loi.</p>
--	--

11.2.2. La réalisation des produits de la cadre de la composante¹ est conforme aux attentes de la composante.

	<p>Dans le cadre de la Composante¹, il a été développé plusieurs actions conformément aux prévisions du document projet. Ainsi, il y a eu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des appuis à l'organisation par le Coordonnateur Résident des 3 Comités de Pilotage Elargis ; - 3 Plateformes entre la CEI et les partis politiques, les ONG et les médias 6, 7 et 22 mai 2020 sur le chronogramme de la CEI et la Révision de la Liste Electorale ; - 1 plateforme sur le parrainage est tenue le 08 juillet 2020 ; - 2 ateliers nationaux sur les modes opératoires de l'élection présidentielle le 13 octobre 2020 ; - 1 atelier national sur les législatives, le 23 février 2021 à Abidjan ; - 2 meets-up sur les conditions d'éligibilité et la participation des femmes aux élections législatives ; - 4 Concertations Interpartis pour des Elections Démocratiques (CIED) sont installées à Bondoukou, Abengourou, Daoukro et Yamoussoukro ; - 30 indicateurs de risques identifiés et harmonisés pour l'évaluation des risques et conflits électoraux ; - 2 protocoles d'accord ont été signés entre la CEI et le CNDH-CI et l'OSCS ; - des formations réalisées pour la prévention des violences liées aux opérations électorales, y compris les VBG. (Bénéficiaires : CEI, 17 et CNDH) ; - Un software de collecte et d'analyse des données est opérationnel ; - 1094 médiateurs et médiatrices ont été identifiés, formés et déployés sur le terrain ; - Le Centre d'Alerte précoce et de Coordination des réponses autour des risques liés aux opérations électorales (CAPCR) a fonctionné pendant les élections présidentielles et législatives. <p>Il apparaît que toutes les actions envisagées dans le cadre de cette composante ont été développées et mises en œuvre. Il apparaît donc que la mise en œuvre des activités de la composante² s'est faite convenablement. Ainsi, les résultats du projet, dans le cadre de cette composante sont très satisfaisants.</p>
--	---

11.2.3. Le PACE a atteint un niveau très satisfaisant dans la réalisation des produits de la composante 2.

	<p>Au titre de la Composante², les activités ont été déployées conformément aux prévisions du document projet. Il y a eu, à cet effet :</p>
--	--

	<ul style="list-style-type: none"> - 30 Spots TV réalisés et diffusés pour sensibiliser les jeunes en vue de leur inscription sur la liste électorale ; - Des passages en presses écrites et en lignes pour l'inscription la liste électorale ; - 1250 passages de PAD audios (radios de proximité) ; - 12 300 affiches pour la RLE et les élections présidentielle et législatives ; - Une campagne en ligne. - 30 Spots TV pour sensibiliser sur la liste électorale ; - Des passages en presse écrite sur la liste électorale et le vote à l'élection présidentielle ; - 12 300 affiches pour la RLE et les élections présidentielle et législatives ; - 1250 passages de PAD audios (radios de proximité) ; - Un atelier sur le coaching des femmes organisé par le CNDH (Yamoussoukro 18 octobre 2020) ; - La sensibilisation des femmes initiée à l'ouest du pays par la faitière « espaces amis des femmes pour la paix et la cohésion » (du 9 au 19 septembre 2020) ; - Une causerie sociale avec les femmes organisée par le 27 octobre 2020) par le Bureau de Liaison de l'Union Africaine ; - Plusieurs meet-up au centre des médias. - 30 Spots TV pour sensibiliser les populations à la paix ; - Des passages en presse écrite pour la paix pendant la liste électorale et l'élection présidentielle ; - 1250 passages de PAD audios (radios de proximité) ; - Atelier de sensibilisation des chefs traditionnels organisé à Yamoussoukro par le CNDH (du 28 au 29 septembre 2020), - Un Concert pour la paix « Elections C'Pas Gnaga » animé par FOOTATTITUDE le 11 octobre 2020 ; - Déploiement des 14 ONG pour sensibiliser les populations à s'inscrire sur la liste électorale (du 19 au 24 juin 2020) ; - Déploiement des 18 ONG pour sensibiliser les populations pour la paix à l'élection présidentielle (du 10 au 25 octobre 2020) ; - Déploiement des 14 ONG pour sensibiliser les populations pour la paix aux élections législatives (du 12 au 25 février 2021) ; - 12 300 affiches pour la RLE et les élections présidentielle et législatives ; - 400 grandes affiches déployées dans 50 localités (260 élection présidentielle et 140 élections législatives) ; - Une sensibilisation citoyenne conduite par la CEI en décembre 2021 ; - 30 Spots TV pour sensibiliser les populations comment s'inscrire sur la liste électorale ; - 12 300 affiches pour la RLE et les élections présidentielle et législatives ; - 1250 passages de PAD audios (radios de proximité) ; - Organisation d'une campagne de sensibilisation pour les personnes en situation d'handicap (OIPESH), - 1250 passages de PAD audios (radios de proximité) ; - Diffusion de communiqué à la RTI pour le retrait des cartes d'électeurs pendant les élections législatives (23 au 28 février 2021) ; - Organisation d'un atelier national le mode opératoire des élections législatives (le 23 février 2021 à Abidjan) ; - Atelier d'élaboration des messages de sensibilisation à la participation démocratique des jeunes et des femmes aux élections et contre les violences pré et post-électorales (1er au 3 Septembre 2020) ; - Un atelier sur le partage d'expérience sur la lutte contre les Fake news, les discours de haine et la violence électorale ;
--	--

	<ul style="list-style-type: none"> - Un atelier sur le renforcement des capacités des journalistes (du 24 au 28 août 2020) ; - Une Formation pratique sur l'évaluation de l'information « FACT CHECKING » (du 22 au 24 septembre 2020) ; - Engagement des 2 Bloggeurs et 10 Community managers pour le suivi des discours de haine et les Fake news ; - Organisation de deux nuits électorales (Présidentielle et législatives) ; - Les meet-up (sur la participation politique des femmes, les conditions d'éligibilité aux élections législatives, la représentativité des femmes dans les Assemblées ETC) ; - Une campagne de sensibilisation de proximité sur le terrain pour les élections législatives (du 18 au 23 février 2021). - Les capacités du site internet de la CEI actualisé et opérationnel (publication des résultats par Bureau de Vote). <p>Au titre de la composante2, les différentes initiatives prévues ont été toutes déployées. Ainsi les résultats de la composante 2 sont très satisfaisants.</p>
--	---

11.2.4. Tous les produits attendus de la composante 3 ont été réalisés.

	<p>Dans le cadre de la Composante3, les activités initiées ont porté sur :</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - La prise en charge perdiems des 3906 commissaires locaux de la CEI sur le mode opératoire de la Révision de la Liste Électorale (le 22 et le 28 Mai 2020), - La production de 4 800 manuels de formation sur le contentieux de la liste électorale (le 22 et 28 août 2020) ; - La production des 5 000 manuels de formation sur le mode opératoire de gestion des bureaux de vote pour les commissaires locaux de la CEI (formation qui a eu lieu le 26 octobre) ; - La production des 70 000 manuels de formation pour les 66000 membres des bureaux de vote (élection présidentielle) ; - La production des 75000 manuels de formation sur le mode opératoire de gestion des bureaux de vote pour les commissaires locaux de la CEI et les membres des Bureaux de vote ; - L'acquisition des 22 rétroprojecteurs. - La réalisation des 10 PAD Vidéos -Tuto pour la formation des membres des bureaux de vote. Ces vidéos portaient sur la gestion des bureaux de vote et la paix ; - La production des 33 000 bréviaires sur le mode opération de révision de la liste électorale : - La production des 300 000 fiches de réclamation et 100 000 fiches d'observation pour le contentieux sur la liste électorale ; - L'acquisition des 5000 équipements informatiques pour la CEI : 500 ordinateurs, 500 imprimantes ...) ; - La construction et installation des 78 conteneurs servant de bases logistiques dans les départements ; - 12 formations des FDS ont été organisées et facilité et un grand séminaire sur la gestion des foules est organisé ; - Un Grand séminaire sur la gestion démocratique de foules organisé à Yamoussoukro ; - L'acquisition d'équipements pour la sécurisation des élections (50 motos, 36000 Brassards d'identification de la police électorale...);

	<ul style="list-style-type: none"> - 1 séminaire de renforcement des capacités du conseil constitutionnel est organisé ; - Les équipements informatiques donnés au Conseil Constitutionnel ; - 300 exemplaires de recueil de textes ont été édités ; - 15000 recueils des textes juridiques sur les élections ; - Audit du projet en mai 2021. - L'Évaluation du projet en septembre 2021. - L'Atelier bilan du PACE du 22 au 24 Septembre 2021 ; - L'Atelier interne de la CEI le novembre 2021. <p>La composante 3, à l'instar de deux précédentes composantes a prévu un certain nombre d'activités et actions. Dans sa mise en œuvre, on se rend compte que toutes ces actions et activités prévues ont également toutes été mises en œuvre. Il apparaît donc, qu'en termes de mise en œuvre des activités, le projet a rempli toutes ses obligations liées à cette composante. Il en ressort que les résultats de la composante sont très satisfaisants.</p>
--	---

11.2.5. Les objectifs de la composante 1 ont été atteints.

	<p>La composante 1 du projet, à travers ses activités et actions visaient essentiellement deux résultats :</p> <p>Résultat 1.1 Le dialogue entre les parties prenantes du processus électoral est facilité au cours de l'ensemble de la période électorale.</p> <p>Dans le cadre de cette composante, le projet a initié des cadres d'échanges entre les principales parties prenantes du processus. Il a ainsi contribué à faciliter le dialogue entre la CEI et les partis politiques.</p> <p>Parallèlement à la facilitation du dialogue au sommet entre les partis politiques et la CEI, des actions ont été initiées au niveau régional et départemental. Ainsi, le projet a permis de renforcer le dispositif existant, notamment les CIED en en créant quatre nouveaux et en appuyant leur renforcement et leur fonctionnement. C'est dire que, le premier résultat de cette composante a été atteint.</p> <p>Résultat 1.2. Une Plateforme de l'alerte précoce et coordination des réponses autour des risques de violence liés opérations électorales est créée et fonctionnelle.</p> <p>Le projet a facilité la mise en place d'instruments de collecte de données sur la violence électorale. Il a également appuyé l'établissement d'une structure pour la réponse aux alertes précoces liées aux risques de violence électorale. A cet effet, des indicateurs de risques ont été identifiés et harmonisés, des formations ont été réalisées sur la prévention des violences liées aux opérations électorales et a identifié et formé des médiateurs et médiatrices qui ont été déployés sur le terrain. Le projet a également appuyé un software de collecte et d'analyses de données. Un Centre d'alerte précoce et de coordination des réponses autour des risques liés aux opérations électorales (CAPCR) a fonctionné pendant les élections présidentielles et législatives.</p> <p>Il apparaît donc que les deux résultats liés à cette composante ont tous été atteints.</p>
--	--

11.2.6. Les objectifs de la Composante2 ont été atteints.

	<p>Deux résultats étaient prévus dans le cadre de cette composante.</p> <p>Résultat 2.1. Sensibilisation et information de l'électorat</p> <p>Ce résultat suppose que les électeurs soient sensibilisés aux enjeux des élections et puissent s'inscrire sur les listes électorales et participer aux élections dans la paix et sans violence.</p> <p>A cette fin, le projet a envisagé quatre axes d'action eu égard à une spécification des cibles à atteindre. Ainsi, il a été envisagé des actions de sensibilisation spécifiquement à l'endroit des jeunes, des actions en vue de la participation des femmes aux processus, des actions de sensibilisation de masse en vue de la pacification des élections et des actions des campagnes d'information des opérations électorales. Pour atteindre cet objectif, trois outils ont été prévus et développés, il s'agit d'un plan de communication, d'un centre d'information des médias et d'un site internet.</p> <p>A l'analyse, toutes ses actions ont été judicieusement mise en œuvre. Les outils ont été développés et surtout la spécification des cibles a permis de multiplier les actions et les campagnes. Par ailleurs, les outils ont été de qualité et ont déployés de façon très satisfaisante. Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de communication, les outils de communication prévus notamment les PAD, les affiches, les spots ont été de qualité et diffusés de façon pertinente à travers les médias nationaux et locaux et en tenant compte des heures d'écoute et de l'intérêt des cibles. En termes d'actions hors médias, le projet a prévu des meet-up, des ateliers de partages d'expériences qui se sont très bien déroulées et ont été de nature à contribuer qualitativement à la sensibilisation de l'électorat.</p> <p>Résultat 2.2. La Communication stratégique de la CEI est renforcée</p> <p>Le second axe des résultats du projet est lié au renforcement de la communication de la CEI. A cet effet, il a été envisagé des actions de renforcement du fonctionnement du site internet de la CEI ainsi que sa visibilité. Les initiatives mises en œuvre notamment dans le cadre de la sensibilisation en vue de l'inscription sur les listes électorales ainsi que dans le cadre des élections législatives et présidentielles ont été visibles et de nature à atteindre les résultats attendus.</p> <p>Au regard de ces éléments, il apparaît que les résultats de cette composante ont été très suffisamment atteints.</p>

11.2.7. Les résultats de la composante 3 ont été atteints.

	<p>La composante 3 de ce projet envisage l'atteinte de cinq résultats opérationnels.</p> <p>Résultat 3.1. Les capacités des agents électoraux et membres des bureaux de votes sont renforcées</p> <p>En vue de l'atteinte de ce résultat, le projet a prévu puis développé et produit du matériel didactique aussi bien sur le contentieux de la liste électorale que sur le mode opératoire de gestion des bureaux de vote pour les commissaires locaux de la CEI et les membres des Bureaux de vote, des bréviaires sur le mode</p>

	<p>opération de révision de la liste électorale. Ces manuels ont servi de support à des actions de formation et de renforcements de capacités. Il a été également réalisé des 10 PAD Vidéos -Tuto pour la formation des membres des bureaux de vote. Ces vidéos portaient sur la gestion des bureaux de vote et la paix.</p> <p>Résultat 3.2. Les opérations électorales clés sont renforcées.</p> <p>En complément de ces manuels sensés concourir à la formation des acteurs, le projet a facilité l'acquisition de 22 rétroprojecteurs, de 5000 équipements informatiques pour la CEI : 500 ordinateurs, 500 imprimantes..., ainsi que la construction et l'installation de 78 conteneurs servant de bases logistiques dans les départements.</p> <p>Résultat 3.3. Formation des forces de sécurité pendant le processus est renforcée</p> <p>A la faveur du projet, il a été réalisé plusieurs actions de formation au profit des FDS notamment sur des thématiques liées à la sécurisation des opérations électorales. A la suite de ces formations, le projet a contribué à la dotation en équipements des FDS pour la sécurisation des élections (50 motos, 36000 Brassards d'identification de la police électorale...)</p> <p>Résultat 3.4. Le mécanisme de gestion du contentieux est appuyé</p> <p>En vue de la réalisation de ce résultat, il a été organisé des séminaires de renforcement des capacités du Conseil Constitutionnel et du Conseil d'État et de la CEI pour la gestion du contentieux. Des vidéos de vulgarisation des procédures du contentieux électoral et de gestion des requêtes ont été également réalisés et diffusés,</p> <p>Résultat 3.5 Une conférence post-électorale des leçons apprises est organisée</p> <p>Dans la perspective de ce résultat, le projet a abouti a connu un audit en mai 2021, une évaluation en septembre 2021, un Atelier bilan du 22 au 24 Septembre 2021 et un Atelier interne de la CEI en novembre 2021.</p> <p>Toutes les activités envisagées pour l'atteinte des différents résultats de cette composante ont été réalisées de façon satisfaisante. Aussi, les différentes données collectées dans le cadre de la mission d'évaluation permettent de convenir que les résultats de cette composante ont été obtenus de façon très satisfaisante.</p>
--	---

11.2.8. La performance de la Composante1 est très satisfaisante.

	<p>Le dialogue politique et prévention-gestion des conflits</p> <p>Les élections présidentielles de 2020 en Côte d'Ivoire ont été particulièrement violentes. La prévision de ces événements avait justifié la conception et la mise en œuvre du PACE. Les différents axes stratégiques et résultats attendus du projet concouraient justement à la réduction voire l'éradication de ces risques de violences. A l'évidence, le PACE n'a pas empêché la violence électorale, mais de toute évidence il en a considérablement atténué l'intensité et la gravité au travers des différentes initiatives.</p>
--	--

En effet, la composante¹ du PACE était très opportunément et de façon pertinente construite sur le dialogue politique et la prévention-gestion des conflits. Dans le cadre de cette composante, le projet a contribué à réussir deux paris exceptionnels dont les effets ont été manifestes et le demeureront encore dans le cadre de futures élections. Car, depuis ce qu'il a été convenu d'appeler la crise post-électorale entre 2010-2011, la vie politique ivoirienne était tant et si bien clivée que certains partis politiques s'étaient abstenus de participer à la vie politique. Dans cette perspective, ces partis rejetaient systématiquement les institutions en charge de l'organisation des élections, notamment la CEI de sorte qu'ils avaient rompu tout contact avec elle, ne participant à aucune séance de travail et n'honorant aucune invitation de celle-ci. Ce rejet pesait considérablement sur le climat sociopolitique à la veille puis à l'orée de chaque échéance électorale.

De façon inespérée, grâce à l'appui du PACE, les partis politiques d'opposition ont renoué le contact avec la CEI et ont pris part aux séances de travail, maintenant une certaine qui pose les jalons d'un retour à un climat politique de plus en plus décripé.

Même si ce retour à la table de négociation ne surnage pas tous les points de divergence entre les partis politiques de l'opposition et la CEI, il a constitué un point de départ de la consolidation du renforcement de la légitimité de l'institution, mais a également contribué à réduire la violence des antagonismes et l'intensité de la polarisation de la scène politique ivoirienne.

Par ailleurs, à travers l'initiative des CIED et le déploiement des médiatrices et médiateurs formés, le projet a non capitalisé la valeur ajoutée des CIED déjà mise en évidence dans le cadre d'antérieurs projets. Le PACE, à travers les CIED a renoué avec et renforcé la démarche croisée du dialogue politique qui associe l'approche par le bas à l'action des élites politiques. Il en ressort que le désir de paix apparaît comme la principale aspiration des populations à la base. Ainsi, la mission d'évaluation a pu observer la détermination des jeunes et leaders politiques de partis politiques antagonistes à construire ensemble la paix au-delà de tout clivage politique. L'action des CIED a permis de mettre en évidence qu'au niveau local, la raison de la paix prime sur les calculs politiques et partisans de sorte que les acteurs à la base s'engagent et travaillent dans une fraternité dont ils font le ciment essentiel de la pacification électorale. L'efficacité des CIED s'est également apparu perceptible quand on compare des localités où la violence était attendue mais a été évitée ou réduite et où elles n'étaient pas véritablement attendue mais y a pris des proportions insoupçonnables. Les expériences comparées des CIED de Bouaké, de Daoukro et de M'Batto permettent de se rendre compte de la performance de cette trouvaille. En effet, alors que Bouaké était, selon certains observateurs et analystes promis au déluge à l'approche des élections présidentielles de 2020, la commune a su échapper aux violences avec une CIED très dynamique inclusive et proactive qui a fonctionné grâce au leadership et la détermination de ces membres. Ainsi, la CIED Bouaké a déjoué plusieurs tentatives de manipulations dont l'objectif était de soulever les communautés les unes contre les autres. Contrairement à Bouaké, à Daoukro, la CIED était complètement handicapée du fait de la décision du PDCI de ne pas y participer. Naturellement la CIED n'a permis aucune anticipation ou action de prévention et de gestion de conflit. Les conséquences sont connues. A M'Batto, ville plutôt calme où il n'était, a priori pas attendu trop de violence, Mbatto a surpris par un déferlement de violence. A l'analyse on se rend compte que M'Batto n'avait pas de CIED avant les élections présidentielles de 2020. Ainsi, elle a importé sur son territoire les ferments de la violence qui n'ont pas pu prospérer ailleurs.

Ces deux facteurs concourent à se rendre compte de la performance tout à fait satisfaisante de la Composante¹ du PACE.

--	--

11.2.9. La composante2 du PACE s'est avérée performante au regard des résultats obtenus.

	<p>Lié au renforcement de la communication, la Composante2 du PACE toujours à des aspects bien structurels qui ne renvoient pas seulement à une perception superficielle de la communication conjoncturelle. Bien plus, la communication, dans le cadre du PACE s'est révélée une action d'éducation civique et politique. C'est un pan du processus de formation politique du citoyen que ces actions de communication ont exploré à travers les différentes dimensions. Ces actions ont eu des effets réels sur les populations et se sont avérées pertinentes et efficaces à bien des égards. Pour preuve, à Bondoukou, sur un échantillon de 58 jeunes filles primo-votantes ayant bénéficié des actions de sensibilisation, il est apparu avec certitude que 56 se sont inscrites sur les listes électorales et elles se sont toutes rendu aux urnes pendant les différentes élections. Cette proportion comparée aux proportions nationales en matière d'inscription sur les listes électorales et de participation aux élections apparaissent supérieures et révèlent, s'il en était encore besoin l'efficacité des campagnes de sensibilisation.</p>

11.2.10. La composante 3 du PACE a été également réalisée avec une performance satisfaisante.

	<p>Le renforcement des capacités a concerné ici, aussi bien les acteurs (personnes morales) que les institutions. Ces actions ont ciblé des acteurs pertinents (forces de défense et de sécurité), les médiatrices et médiateurs etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les conditions de mise en œuvre Les activités de renforcement de capacités ont été dans l'ensemble réalistes, mais pas tout à fait efficaces. Les contraintes liées au COVID ont en effet imposé presque de façon systématique des formations à distance qui ne sont pas apparues idéales pour les bénéficiaires. • L'adhésion des bénéficiaires Les différents participants à ces ateliers de renforcement de capacités ont tous apprécié le contenu des formations ainsi que la qualité des supports et des animateurs. • L'opportunité des formations Les différentes formations reçues ont été structurées des modules liés à la pacification sociale, aux mécanismes de règlement de conflits mais également sur les fondamentaux des pratiques démocratiques en période électorale. Ces différents modules se sont appuyés sur les expériences concrètes des bénéficiaires et ont été développés variablement en mettant en évidence des situations vécues par les bénéficiaires. Pour ces derniers, ces séances se sont révélées concrètes et non théoriques. Ceci a renforcé l'effet sur les bénéficiaires. Par ailleurs, ces séances ont été conduites par des experts réputés en matière de formation. Leur connaissance de la réalité ivoirienne et du domaine de la science politique ou de l'histoire politique ont constitué une valeur ajoutée pour cette activité. • La satisfaction des bénéficiaires Tous les bénéficiaires rencontrés dans le cadre de cette évaluation ont confirmé l'intérêt et l'effet positif de cette activité de

	<p>renforcement. Ils ont ainsi confirmé les différentes évaluations déjà initiées à la fin des séances de formation. Au regard des réflexes qu'ils avouent avoir développés à la faveur de cette séance, cette satisfaction apparaît réelle.</p> <p>En termes d'appui aux institutions, la CEI a été la principale bénéficiaire. Elle reconnaît le caractère hautement opportun, décisif et déterminant de l'appui.</p>
--	---

11.2.11. Plusieurs facteurs ont concouru à la réalisation des produits et effets attendus du PACE.

	<p>Plusieurs facteurs ont concouru à la réalisation des produits du PACE. Il s'agit notamment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -la capitalisation des expériences antérieures. Elle a été manifeste de la conception jusqu'à la fin du projet. Les produits ont visé à renforcer les bases posées dans le cadre des initiatives antérieures. La reprise de l'idée de CIED relève de cette capitalisation heureuse ; - l'engagement et la disponibilité des acteurs de la société civile qui ont été utilement associés à ce projet, -le leadership du PNUD notamment de la Représentante Résidente qui a su rassurer les autres partenaires du Basket Fund ainsi que la partie nationale. Les partis politiques d'opposition reconnaissent son poids dans leur retour aux négociations avec la CEI ; -le dynamisme des organisations féminines qui sont désormais rôdées en matière de sensibilisation, -l'engagement des autorités locales quand elles sont sollicitées, -la réactivité des partenaires qui dans des délais réduits ont pu apporter des contributions au basket fund, -la disponibilité du Coordonnateur du projet.
--	--

11.2.12. Il existe des domaines spécifiques où le PACE s'est avéré hautement performant.

	<p>Le projet a connu d'excellentes performances dans plusieurs domaines. Ceux-ci se réfèrent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Facilitation du dialogue entre la CEI et les partis politiques - Système d'Alerte Précoce - Renforcement des capacités - Appui à la formation - Appui spécifique sur la transmission électronique des résultats - Publication des résultats bureau de vote par bureau de vote - Appui à faciliter l'appui sur le site internet - Audit, amélioration du matériel qui permet des - Accompagnement pour acquisition des documents supports
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> - Relais de sensibilisation - Meilleure cartographie des zones à risque - Le renforcement de la sensibilisation des zones avec les supports, production des affiches - Le message de la CEI a été mieux porté par les partis politiques et les populations ce qui a fait que pendant l'enrôlement il y a plus d'affluence. Près d'un million de personnes venues se faire enrôler dont 575.000 nouveaux alors que ce n'est pas une année électorale. Certes en 2020 il y a eu 700.000 de nouveaux enrôlés mais c'était une année électorale. - Beaucoup moins de violence pendant les recensements - Dont le système d'Alerte précoce a fonctionné et nous avons pu réagir - Campagnes d'éducation civique dans les campagnes et l'intérieur du pays. - L'administration électorale de la CEI s'est perfectionnée.
--	---

11.2.13. Il y a quelques domaines où la performance du PACE pourrait être améliorée.

	<p>Les choses qui n'ont pas marché :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le système d'alerte précoce qui n'a pas été réalisé ; - Les annonces de financement de certains partenaires qui ne sont pas honorées ; - La rapidité dans l'exécution des requêtes ; - La fin du projet.

11.2.14. Les enseignements tirés de l'efficacité du PACE

	<ul style="list-style-type: none"> - La coordination efficace entre les différentes parties prenantes, telles que les organes électoraux, les institutions gouvernementales, les organisations de la société civile et les partenaires internationaux, est essentielle pour le succès d'un projet électoral. La mise en œuvre du PACE a montré l'importance de la coordination continue, de la communication régulière et de la collaboration étroite entre ces acteurs afin de garantir une approche cohérente et harmonisée tout au long du cycle électoral. - Un projet électoral complet doit couvrir l'ensemble du cycle électoral, de la préparation des élections à la proclamation des résultats. Le PACE a souligné l'importance d'une approche holistique, intégrant des activités dans différents domaines tels que l'enregistrement des électeurs, la formation du personnel électoral, la sensibilisation des électeurs, le suivi des élections et la gestion des litiges électoraux. Il est essentiel d'adopter une vision globale pour garantir la cohérence et l'efficacité de toutes les phases du cycle électoral. - Chaque pays et chaque contexte électoral présente des défis et des particularités uniques. La mise en œuvre du PACE a mis en évidence l'importance d'adapter les interventions et les approches aux réalités locales. Il est crucial de comprendre les dynamiques politiques, sociales

	et culturelles spécifiques d'un pays donné afin de concevoir des stratégies appropriées et pertinentes pour renforcer le processus électoral.
--	---

11.2.15. Rapport sur les produits

Composante I – Appui au dialogue et à la prévention - gestion des violences électorales												
Produits	Indicateurs de base	Situation de référence		Progrès vers l'atteinte des objectifs								Compte rendu descriptif
		Cible de base	Valeur de base	Cible de base								
		2019	0	Année 1	Année 2	Année 3	Année1 2020	Année2 2021	Année3 2022	Cible de base		
	Nombre de dialogue de coordination électorale						3					
	Nombre de plateformes délocalisées mises en place au niveau régional et/ou départemental	2019	0				3					
	Nombre de plateformes délocalisées mises en place au niveau régional et/ou départemental	2019	0				3					
	% d'indicateur de risques identifiés et harmonisés	2019	0				215/256					

Mission d'expertise pour le développement d'un mécanisme d'alerte précoce incluant la CEI (1. Yes, 0 no)	2019	0				1					
Nombre de MoU établis avec des institutions partenaires	2019	0									
Configuration du software de collecte et analyses des données de la Task force électorale du PNUD	2019	0				1					
Mission d'expertise pour le développement d'un mécanisme d'alerte précoce incluant la CEI (1 yes, 0 no)	2019	0				1					
Nombre de formations développées à l'intention des membres de la CEI, du CNDH et autres	2019	0				2					

	institutions partenaires											
	Configuration du système informatique pour le suivi des réponses apportées à l'alerte précoce						1					
	% de CEI intégrées au niveau départemental dans les comités de sécurité											
	de femmes médiatrices formées et équipées						1000					
COMPOSANTE 2 : APPUI AU RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION												
	Nombre de campagnes de sensibilisation mises en œuvre						1 ¹					Au total 7 différentes campagnes de sensibilisations sont susceptibles de toucher
							1 ²					
							1 ³					
							1 ⁴					
							1 ⁵					

¹ Diffusion de 90 « PAD TV »

² 5 000 passages de PAD audios destinés à la sensibilisation, diffusés dans les localités éloignées

³ 36 914 affiches produites et distribuées pour la sensibilisation hors média

⁴ Le déploiement des ONG pour la sensibilisation de proximité (14 ONG pour la RLE 18 pour l'élection présidentielle et 14 pour les élections législatives)

⁵ La sensibilisation de masse

	ciblant les jeunes						1 ⁶ 1 ⁷					les jeunes. La plupart de ces campagnes ont été mises en œuvre spécialement avec pour cibles les jeunes ; mais d'autres n'ont pas été spécifiques cependant sont également en mesure d'impacter la jeunesse
	Nombre de campagnes de sensibilisation mises en œuvre ciblant les femmes						1 ⁸ 1 ⁹ 1 ¹⁰ 1 ¹¹ 1 ¹²					
	Nombre de campagnes de sensibilisation portant sur la paix et des						1 ¹³ 1 ¹⁴ 1 ¹⁵ 1 ¹⁶			16		

⁶ La sensibilisation des personnes en situation d'handicap

⁷ La sensibilisation électorale et citoyenne de la CEI

⁸ Trois (03) visuels sur la sensibilisation des femmes et des jeunes et pour la promotion de la paix ont été produits et déclinés en format « 1200x1000 » pour des insertions multimédia sur les sites-internet suivants : www.abidjan.net, www.educarriere.ci et www.alerteinfos.ci

⁹ La sensibilisation des femmes initiée par la faitière « espaces amis des femmes pour la paix et la cohésion » (du 9 au 19 septembre 2020)

¹⁰ L'organisation en collaboration avec le Bureau de Liaison de l'Union Africaine, d'une causerie sociale avec les femmes organisée

¹¹ La sensibilisation de masse

¹² La sensibilisation électorale et citoyenne de la CEI

¹³ Campagne de sensibilisation pour des élections apaisées

¹⁴ La formation des rois et chefs traditionnels de côte d'ivoire sur « les droits de l'homme, genre et élections participatives apaisées en côte d'ivoire » (du 28 au 29 septembre 2020)

¹⁵ Information du corps préfectoral sur l'organisation du scrutin du 31 octobre 2020

¹⁶ La sensibilisation de masse

	élections apaisées											
	Nombre de campagnes d'information portant sur les opérations électorales										1 ¹⁷	
											1 ¹⁸	
												1 ¹⁹
	Nombre de cartographie des activités menées'										1	
	Centre d'information et des médias construit et opérationnel (avec matériel didactique à l'intention des journalistes)										1	
	Plan de communication sensible au genre de la CEI développé										1	

¹⁷ Campagne d'information des opérations électorales

¹⁸ La sensibilisation pour le retrait des cartes d'électeurs pour la participation aux élections législatives

¹⁹ La sensibilisation de masse

	Site internet de la CEI actualisé et opérationnel										1	
COMPOSANTE3 : APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES												
	Nombre de manuels développés et produits										1500	1500 ex-guide de sécurisation 4 800 ²⁰
											4800	
											5000 ²¹	
											70000 ²²	
											75000 ²³	
											1500 ²⁴	
											22 ²⁵	
	Nombre de vidéos de formation et de webinaires créés											
	Nombre de guides de poche										3500 fiches réflexe	

²⁰ 4 800 manuels de formation sur le contentieux de la liste électorale au profit des commissaires locaux de la CEI

²¹ 5 000 manuels de formation sur le mode opératoire de gestion des bureaux de vote pour les commissaires locaux de la CEI (formation qui a eu lieu le 26 octobre).

²² 70 000 manuels de formation pour les 66000 membres des bureaux de vote chargés de gérer les bureaux de vote et le dépouillement des résultats le jour du vote

²³ 75 000 manuels de formation destinés à la formation de 4600 commissaires locaux de la CEI et 66 000 Membres des Bureaux de vote pour les élections législatives.

²⁴ 1 500 recueils des textes législatifs pour les ONG et les différents intervenants aux processus

²⁵ 22 rétroprojecteurs destinés aux différentes formations organisées par la CEI

développés et produits												
Nombre d'études de faisabilité menées												
Pourcentage des procédures et formations du mécanisme de gestion des résultats adaptés												
Nombre d'entrepôts mis en place au niveau des CED												
Pourcentage des spécifications techniques développées										1	Séminaire sur la gestion démocratique des foules	
Pourcentage des acquisitions demandées par la CEI faites au travers de la centrale d'achat												
Nombre de formations des FDS organisées et facilitées										14 hommes policiers 1 femme policière 15 gendarmes	1 femme 1 femme	

											50 officiers animateurs de postes de commandement (PC)	
	Nombre de séminaires de renforcement des capacités de la Cour Constitutionnelle organisé										1	Grand Bassam du 19 au 20 Aout 2020
	Nombre de vidéos de vulgarisation des procédures du contentieux électoral et de gestion des requêtes produites (avec matériel didactique)											
	Conférence organisée											

11.3.	Efficience	4/6
-------	------------	-----

11.3.1. La mise en œuvre du PACE a plus ou moins respecté le calendrier initial malgré les défis du contexte.

	<p>Dans sa mise en œuvre, le projet a respecté de manière satisfaisante les délais prévus. Initié à seulement quelques jours du début des échéances électorales, le PACE a néanmoins su rattraper dans la mesure du possible son retard. Les actions ont été promptement initiées et les activités ont pu démarrer de façon satisfaisante. Dans sa mise en œuvre, de façon globale, le calendrier a été respecté pour les activités essentielles au démarrage du processus électoral notamment les actions de renforcement de capacité, de sensibilisation, de communication et d'appuis à la CEI.</p> <p>La seule activité qui a pu être initiée, dans certains cas, en retard est la mise en place des CIED qui, dans certains contextes, est initié très tard. Ceci s'explique par la nécessité de se déplacement et de mobilisation du monde mais qui étaient si délicats au regard du contexte mondial et national de pandémie du COVID.</p> <p>Il convient toutefois de relever que si les activités ont été généralement initiées dans un relatif respect du calendrier, le déblocage des fonds n'a pas toujours suivi. Ceci a parfois ennuyé les partenaires d'exécution.</p>
--	---

11.3.2. La stratégie de mis en œuvre du projet du PACE est adaptée à la réalisation des produits et l'atteinte des résultats.

	<p>Initié par le PNUD et ONUFEMMES, ce projet a été placé sous le leadership du PNUD pour assurer la gestion et la coordination d'ensemble. Toutefois chacune des deux agences onusiennes avait des activités spécifiques à conduire. A cet effet, les deux partenaires ont convenu d'une approche de gestion parallèle des ressources financières allouées. Ainsi l'ONU assure la coordination technique de l'ensemble du projet. Dans son opérationnalisation, le PNUD a identifié et mis à disposition un Coordonnateur national du projet. Chacune des deux agences a, dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, travaillé avec des partenaires nationaux, des organisations de la société civile en l'occurrence. Le choix de ces organisations s'est opéré sur la base de leur expertise, de leur connaissance du terrain et de leur efficacité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette structure apparaît assez efficace dans la mesure où elle simplifie le travail de coordination en s'appuyant sur chaque agence, mais aussi parce qu'elle a permis à chaque agence de piloter des actions entrant en ligne de compte de sa spécificité. Ceci a réduit le recours à l'expertise extérieure. • Par ailleurs l'appui sur les OSC relève d'une grande efficacité dans la mesure où elle garantit l'expertise, l'efficacité à un coût complètement réduit. • Ainsi, la « subsidiarité » mise en place a permis à chaque acteur de se positionner en fonction de ces avantages comparatifs. Cette démarche a prévalu au choix des acteurs de la société civile ayant une expertise avérée dans les domaines explorés par le projet. Ceci a permis au PNUD et à ONU FEMMES de s'appuyer sur des acteurs crédibles et efficaces.
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Cette efficience a été reconnue dans le cadre de cette évaluation par les parties prenantes qui ont toutes apprécié la gestion des ressources financières telle qu'elle est faite.
--	--

11.3.3. Des synergies pertinentes et efficientes ont été réalisées aussi bien dans la conception que la mise en œuvre du PACE.

	<p>On note d'importantes synergies de la conception du projet jusqu'à sa mise en œuvre. Celles-ci interviennent notamment au niveau de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La prise en compte des CIED qui étaient une initiative du Projet d'appui au processus démocratique et qui a été reprise et pilotée avec l'appui du NDI. Toutefois si les CIED ont été appuyées et fort opportunément renforcées, les Caucus initiés dans le cadre du Projet Election ont quant à eux été ignorés alors qu'ils constituaient un bon creuset pour la participation politique des femmes ; - Les composantes qui sont devenues traditionnelles et qui apparaissent conformes à diverses recommandations qui faisaient ressortir le travail de longue haleine à continuer dans le cadre de la sensibilisation et de la formation, - Le souci de créer des mécanismes de dialogue au niveau local apparaît également un axe important, <p>En dépit des efforts de synergie, le projet a un peu perdu de son audience du fait de l'absence de lien avec les CAUCUS de femmes.</p> <p>Même si le projet a initié beaucoup d'actions en matière de promotion et d'inclusion des femmes avec les formations des femmes médiatrices, force est de regretter que le lien avec les CAUCUS n'ait pas été restauré.</p> <p>Ceci a réduit dans une certaine mesure les effets du projet en matière de contribution à l'inclusion des femmes et a du coup limité la lisibilité d'une initiative à une autre.</p>
--	---

11.3.4. La stratégie de gestion et de partenariat dans le cadre du PACE s'est avérée efficace et efficiente.

	<p>Le partenariat dans le cadre de ce projet a été :</p> <ul style="list-style-type: none"> -prompt : au regard du délai très court d'élaboration du projet et considérant la quantité de partenaires mobilisés, il apparaît que le partenariat dans le cadre de ce projet a été extraordinairement prompt - dénote de la crédibilité du PNUD et de son efficacité en matière de mobilisation de partenariats ; -plutôt fructueux, même si le montant escompté n'a pas été atteint. <p>Toutefois, dans son exécution, le partenariat s'est apparu :</p> <ul style="list-style-type: none"> -compliqué : les partenaires ne se sont pas toujours suffisamment impliqués dans la gestion réelle du projet. Même si les conditions de la collaboration ont été suffisamment clarifiées, elles ont été difficilement mises en œuvre. La plupart des partenaires contributeurs au basket fund ont été insatisfaits des conditions de redevabilité et de reddition de compte. <p>Il est clair que le PNUD a respecté ses engagements à l'égard des partenaires, notamment en matière de rapports et d'invitation aux comités de pilotage. Cependant, pour certains, ces occasions ne suffisent pas et ils auraient souhaité</p>
--	---

	<p>d'avantage de collaboration et de participation. Aussi, cette insatisfaction révèle-t-elle que les conditions du partenariat ne se sont pas toujours suffisamment clarifiées et que le management du projet a manqué d'adaptation et de sensibilité à l'égard des attentes des partenaires au-delà du cadre formel adopté.</p> <p>La fin brutale et non anticipée qui donne l'impression aux partenaires qu'ils sont pris au piège des règles du PNUD. Alors que ces partenaires sont tous membres des Nations Unies et participent à des concertations de haut niveau, ils n'ont pas l'impression que toutes les dispositions aient été prises pour anticiper la situation de blocage qu'a connue la fin du projet. Même si les règles du PNUD sont connues, une anticipation réaliste aurait pu aboutir à la mise en place de niveaux d'espaces d'actions.</p> <p>Certains partenaires sont en situation de se rétracter par rapport à leur financement tandis que ceux qui se sont engagés dans un financement additionnel ont l'impression d'être pris au piège et craignent pour leur propre crédibilité auprès de leur gouvernement.</p>
--	---

11.3.5. Le PACE a su bénéficier d'une bonne analyse coût-bénéfices

	<p>Pour chacune des activités nécessitant des coûts, le management du projet s'est scrupuleusement aligné sur les procédures du PNUD. A cet effet, il y a toujours eu des appels d'offres et des sélections basées sur le modèle de l'offre jugée conforme et la moins disante. Ceci a permis d'assurer aussi bien la qualité que les coûts les plus bas et d'avoir un bon rapport qualité-prix.</p> <p>Aussi, le PNUD s'est-il appuyé sur des acteurs d'exécution qui sont des acteurs locaux de premier plan tels que les Conseils nationaux des droits de l'homme, des relais et des OSC qui sont des acteurs de terrains et rodés dans la mise en œuvre des activités prévues, notamment les campagnes de sensibilisation, l'animation du dialogue politique au niveau local, la prévention et la gestion des conflits et violences liés aux élections ;</p> <p>L'appui sur ces dispositifs a permis de bénéficier d'une expertise qui, autrement, aurait pu coûter bien plus cher.</p> <p>Les OSC, par leur statut associatif sont à but non lucratif. Le partenariat avec elles revient donc bien plus efficient qu'une structure de gestion ou des prestataires ordinaires qui auraient coûté bien plus. Ainsi, plutôt que de contracter avec des agences de communication pour les campagnes de sensibilisation et de communication, la stratégie du PNUD a permis de mettre en scène les OSC. Ce faisant, le projet a fait un choix socialement très rationnel puisque ceci permet aux OSC de pouvoir fonctionner, mais aussi un choix économiquement très rationnel qui assure la garantie des résultats à des coûts très compétitifs.</p> <p>Pour preuve, lorsqu'on considère les résultats obtenus au titre de la Composante II relative à l'appui à la communication et qu'on analyse les budgets alloués, on en déduit que le projet a su obtenir les meilleurs coûts-bénéfices.</p>
--	--

11.3.6. L'utilisation des ressources du PACE s'est avérée efficiente.

	<p>L'utilisation des ressources économiques a suivi les procédures prévues à cet effet. L'affectation des fonds, du personnel, du temps et de l'expertise s'est faite de façon stratégique :</p>
--	--

	<p>Ainsi, les points focaux, acteurs de terrain étant les principaux acteurs de mise en œuvre du projet, au regard de ce qui a été dit précédemment il apparaît que les ressources humaines et financières ont été utilisées de manière économe et affectées de manière stratégique.</p> <p>Les ressources ont été utilisées conformément aux normes et règles et de façon économe de sorte qu'il n'y a pas eu de rallonge budgétaire sollicitée qui soit déconnectée d'une rallonge des activités ; alors que tous les produits et résultats ont été réalisés.</p> <p>Les budgets prévus ont suffi à la réalisation des activités et dans certains cas, des bénéfices ont même été réalisés.</p>
--	---

11.3.7. Le suivi-évaluation a été assurée de façon pertinente et efficace.

	<p>Le projet a bénéficié de plusieurs niveaux de suivi-évaluation même s'ils n'ont pas tous été conduits de façon formelle. Ceux-ci ont contribué à assurer une gestion efficiente et efficace du projet :</p> <p>Le suivi évaluation pour le PNUD s'est opéré à plusieurs niveaux et a été à la fois direct et indirect. Au niveau stratégique, il est intervenu au niveau de la coordination avec les concertations régulières qui permettaient de faire le bilan et de recadrer au besoin tout en impulsant les ajustements éventuels. Au niveau opérationnel, il a plutôt été décentralisé et relevé de l'appui de l'équipe projet, que ce soit du PNUD que du côté de ses partenaires notamment le CNDH, qui au travers de missions d'observation et de supervision font remonter les observations utiles en vue d'une vision globale de la situation.</p> <p>Le système de suivi-évaluation déployé dans le cadre de ce projet a produit des rapports de mission. Ceux-ci ont fait part de commentaires et observations afin de procéder à une cohérence d'ensemble des différentes activités.</p> <p>Ce système a fonctionné de façon satisfaisante du point de vue des parties prenantes dans la mesure où il a permis d'initier les ajustements nécessaires.</p>
--	---

11.3.8. Enseignements tirés relativement à l'efficacité

	<p>Même si l'accord-cadre entre les partenaires est formel et signé de tous, il reste utile et important de rester sensible aux variations susceptibles d'intervenir en matière de besoin de certains partenaires de rendre des comptes à des délais qui ne cadreraient pas toujours avec les échéances de production des rapports prévus. Ainsi, il ne faut donc pas fixer les conditions de partenariat, notamment dans le cadre de Basket Fund aux seules conditions signées. Mais adapter les besoins de rapportage et de reddition de comptes aux partenaires en tenant compte des besoins et exigences de chacun.</p> <p>Le partenariat avec les Organisations de la société civile reste très pertinent, utile et fécond. Toutefois, pour tirer le meilleur de ces partenariats, il importe de constituer et d'animer un Réseau d'OSC spécialiste des questions électorales. Ceci permet de travailler avec tout le temps et de les familiariser aux pratiques et anticiper également les enjeux.</p> <p>Tous les partenaires n'ont pas les mêmes approches de la collaboration. Certains sont heureux de se décharger sur le PNUD qui a la notoriété et le leadership sur les questions politiques et ils ne recherchent aucune reconnaissance ou visibilité</p>
--	--

	<p>à travers ce genre de projet. Cependant d'autres acteurs souhaiteraient pour leur part que ces actions soient des opportunités de visibilité en vue du renforcement de la notoriété de leur institution.</p> <p>Le respect scrupuleux des procédures d'achat du PNUD malgré les contraintes de temps ont assuré au projet un excellent rapport qualité-prix.</p>
--	---

11.4.	Les effets	5/6
--------------	-------------------	-----

11.4.1. Le PACE constitue une contribution importante à l'égalité des sexes en Côte d'Ivoire

	<p>Le PACE a contribué à renforcer l'égalité des sexes au travers de trois mécanismes importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en scène des femmes et des organisations féminines dans les activités de sensibilisation et de communication - Les initiatives sexospécifiques en matière d'incitation à la participation politique - La prise en compte du genre dans toutes les initiatives et produits du projet. <p>Le projet constitue une contribution variable à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à la réalisation des droits fondamentaux. Dans certains cas, il a même servi de catalyseur à des dynamiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les problématiques liées à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à la réalisation des droits fondamentaux relèvent d'enjeux structurels car touchant à des variables lourdes des sociétés, à des pratiques ancrées qu'il faudra progressivement et minutieusement déconstruire. Ceci prend inéluctablement du temps et il serait hâtif voire inapproprié de s'attendre à ce qu'une initiative arrive à bout de tous ces construits sociaux. C'est pourquoi, la notion de contribution s'envisage ici, non comme une finalité, un aboutissement, mais comme un apport. A cet égard, les produits du projet notamment la promotion de la représentativité des femmes dans les assemblées élues, l'appui à des femmes candidates aux élections locales, l'adoption de la loi sur les taux de représentation des femmes, le renforcement de capacités des femmes constituent effectivement d'importants apports à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans le contexte ivoirien. • Même si les résultats des urnes notamment les résultats des législatives de 2021 ne permettent pas de soutenir que le projet a pu enclencher une véritable dynamique de vote au profit des candidatures féminines, il n'en demeure pas moins vrai qu'il a influencé dans une large mesure les perceptions des électeurs comme le révèlent les données collectées dans le cadre de cette évaluation qui confirment la tendance à l'acceptation du leadership politique des femmes.
--	--

11.4.2. Contribution du PACE à la prise en compte des personnes en situation d'handicap s'est avérée opportune mais dérisoire.

	Fort opportunément, le PACE a envisagé renforcer la participation des personnes en situation de handicap au processus électoral. Des actions ont été initiées à cet effet. Cependant l'ampleur de ces actions étaient très limitées au regard des attentes des bénéficiaires.

11.4.3. Le PACE a connu quelques effets imprévus ou additionnels mais positifs in fine.

	L'action des CIED tout en brisant les barrières trop rigides entre les différentes jeunesse des différents partis politiques impulse, de façon inattendue, une dynamique de mobilisation extra partisane de la jeunesse au niveau locale contre la violence électorale. Progressivement on observe une tendance au desserrement de l'étau de l'emprise des partis politiques qui peut fragiliser la discipline partisane au niveau de cette jeunesse et in fine l'engagement partisan au profit de l'engagement citoyen.

11.5.	Durabilité	5/6
--------------	-------------------	-----

11.5.1. La durabilité financière des effets du PACE n'apparaît pas certaine

	<p>Le PACE a été un projet qui vise fondamentalement un changement qualité dans l'organisation des élections et les comportements des Ivoiriens et leur rapport aux élections et à la politique. A cet effet, le projet a embrassé des activités dont les effets envisagés doivent être structurels. Dans une telle perspective, le projet a compris qu'une seule action ne saurait suffire à atteindre tous les effets attendus. A cet effet, le projet en faisant le choix de travailler avec les OSC notamment dans le cadre de l'éducation citoyenne (sensibilisation & communication) s'est engagé dans une logique de viabilité financière avec le présupposé que les ressources affectées à ces acteurs associatifs pourraient leur permettre d'assurer le travail dans le cadre du calendrier du projet, mais également de le continuer au-delà du déroulement du projet stricto sensu.</p> <p>Les principaux défis auxquels sont confrontés aujourd'hui les CIED sont des défis financiers qui mettent à mal leur continuité.</p> <p>Aussi la fin plus ou moins brutale du projet n'est pas de nature à penser que les partenaires mettraient encore des ressources dans le cadre de la viabilité de ses acquis et effets.</p>

11.5.2. Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités

--	--

	<p>Le PACE a été une exceptionnelle initiative d'appui à la Commission Electorale Indépendante. Il a contribué de moult manières à renforcer un acteur majeur et stratégique du système électoral. Ce renforcement a touché à la fois la crédibilité de l'institution et ses mécanismes de fonctionnement.</p> <p>Grâce aux appuis dans le cadre du projet, la CEI a pu collaborer avec des agents bien formés. Le projet a également permis à la CEI pour la première fois de son histoire de pouvoir publier sur son site internet les résultats des élections législatives par bureau de vote ce qui constitue une avancée majeure vers l'atteinte des objectifs de transparence électorale tant indiqués dans la NAM.</p> <p>Le renforcement, dans le cadre du PACE a été aussi bien institutionnel et non institutionnel avec le renforcement des capacités des acteurs du système.</p> <p>Beaucoup de mécanismes qui ont une vocation à la pérennité sont issus ou renforcés dans le cadre de ce Projet.</p> <p>Le renforcement des capacités constitue, sans aucun doute, l'un des mécanismes de pérennisation les plus efficaces lorsqu'on travaille sur les changements de comportements. Même s'ils sont difficilement quantifiables, leur qualité garantit, a priori, des effets attendus sur le court, moyen et long terme. Surtout dans les schémas de lutte contre la violence électorale, il est évident que les actions d'éducation citoyenne telles qu'opérées dans le cadre des campagnes de sensibilisation à la faveur de ce projet constituent des actes majeurs et de portée durable.</p> <p>Il apparaît que la durabilité institutionnelle du projet a été assurée par deux mécanismes majeurs que sont l'appui à la CEI et aux forces de défense et de sécurité et le renforcement des capacités des agents électoraux ainsi que l'éducation citoyenne. Tout ceci est de nature à admettre que, dans le cadre du PACE, la durabilité institutionnelle et le renforcement des capacités sont assurées de façon très satisfaisante.</p>
--	---

11.5.3. Les produits du PACE connaissent une appropriation par les partenaires nationaux.

	<p>L'appropriation et la durabilité des partenaires sont en partie liées à la viabilité financière et la durabilité institutionnelle et le renforcement des capacités. Par ailleurs à travers la mise en place des CIED et leur organisation au niveau national, l'appropriation semble en partie garantie au regard de la détermination des CIED qui ont compris tout l'intérêt de leur existence.</p> <p>Cependant, leur détermination ne garantit pas leur durabilité dans la mesure où elles rencontrent déjà, dans bien des cas, des difficultés à continuer à exister et à fonctionner surtout que la Côte d'Ivoire est à la veille d'élections locales qui apparaissent importantes d'impacter durablement le climat politique national pour les deux années à venir au moins.</p>
--	---

11.5.4. Enseignements tirés relativement à la durabilité

	<p>La durabilité du PACE dépend de l'appropriation nationale du projet et de ses résultats par les autorités nationales et les parties prenantes. Il est essentiel de favoriser un environnement propice à la prise en charge nationale des activités et des mécanismes mis en place, en impliquant activement les acteurs nationaux tout au long du processus.</p> <p>Une attention particulière doit toujours être accordée au renforcement des capacités des institutions électorales et des acteurs impliqués.</p>
--	--

11.6.	Performance des parties prenantes 6/6

11.6.1. Dans le cadre du PACE, la performance du PNUD reste très satisfaisante.

	<p>De sa conception à sa mise en œuvre, le PNUD a fait montre d'expertises et de savoir-faire visibles au moins au regard de certains enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En matière de mobilisation : le délai de la mobilisation et l'importance des ressources témoignent du travail de l'agence onusienne, - L'étendue du Basket Fund : la diversité des partenaires mobilisés dans le cadre de ce projet révèle la notoriété et la crédibilité de l'institution, - Le rôle stratégique joué par la Représentante Résidente, ses missions de bons offices pour assurer d'une part l'unité des partenaires autour du projet mais et servir, d'autre part, d'interface avec la partie nationale dans un contexte délicat d'élections présidentielles et législatives, - La cohérence intellectuelle et conceptuelle de la théorie du changement, - La pertinence des composantes du projet ainsi que l'enchevêtrement des activités, - Le choix des partenaires d'exécution qui se sont révélés opérationnels en peu temps et efficaces dans leurs actions, - Le management du projet qui est apparu pour les partenaires très disponibles, interactif et soucieux de résultats et surtout responsable au regard de la complexité du contexte, - Les stratégies d'adaptation alors que le contexte du COVID-19 a fondamentalement bouleversé les prévisions et certaines activités notamment les actions de renforcement des capacités ; <p>Tout ceci contribue à admettre que la performance du PNUD dans le cadre du PACE a été exemplaire, de qualité exceptionnelle et hautement satisfaisante.</p>

11.6.2. Dans le cadre du PACE, les bailleurs se sont montrés exemplaires.

	<p>La performance des PTF apparaît également remarquable au regard de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -leur implication dans la performance du Projet. A cet effet, certains partenaires ont assisté à toute la chaîne depuis l'analyse du contexte à la validation et la signature du document du projet, -l'implication des partenaires et bailleurs dans la gestion du projet à travers la participation assidue de la plupart au Comité de pilotage, - la mobilisation des ressources qui s'est faite de façon dévouée au regard du délai et surtout les ressources additionnelles mobilisées par certains partenaires, -leur disponibilité à recevoir et travailler avec sérieux avec la mission d'évaluation, <p>Tout ceci permet de juger très satisfaisante la performance des partenaires et bailleurs.</p>

11.6.3. La performance des experts et prestataires du PACE apparaît très satisfaisante.

	<p>Plusieurs prestataires ont été mobilisés dans le cadre de ce projet. Il s'agit entre autres des formateurs, des réalisateurs de spots et PAD, des réalisateurs d'affiches, des animateurs de radios etc.</p> <p>En explorant toutes les actions réalisées, il n'est apparu aucun point de faille majeure ou de résultats insuffisants imputables soit à la qualité des prestataires, soit à leur compétence, soit à leur organisation ou à leur capacité.</p> <p>Au contraire, il est observable que les partenaires ont su, dans la plupart des cas, fournir les résultats attendus dans des délais pourtant réduits pour la plupart et que parfois ils n'ont pas attendu que les ressources financières soient disponibles avant d'entreprendre ce qui était attendu d'eux.</p> <p>Ces éléments permettent d'envisager que la performance des prestataires a été très satisfaisante.</p>
--	---

11.6.4. La performance des OSC partenaire à la réalisation du PACE est excellente.

	<p>Les organisations de la société civile ont joué, dans le cadre du PACE, un rôle majeur. Qu'il s'agisse du CNDH, des associations de femmes, des associations de jeunes, des organisations de la société civile œuvrant dans le secteur des élections, toutes les OSC impliquées dans le PACE ont travaillé avec ardeur, engagement et dévouement exemplaires pour atteindre les objectifs assignés.</p> <p>Leur performance apparaît plus que satisfaisante.</p>
--	---

11.6.5. Le PACE a très bien respecté les normes et critères internationaux pertinents.

	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet s'est essentiellement conformé aux droits fondamentaux, notamment au Pacte international relatif aux droits civils et politiques. A ce titre, les produits et résultats visent la promotion des droits civils mais surtout ceux politiques. • Il a respecté le Plan d'Action du Programme Pays 2017-2020 (CPD). • Il a respecté le Cadre de Programmatique Unique (CPU) des Nations Unies en Côte d'Ivoire. A cet effet, • Le projet s'est inscrit dans la droite ligne de l'Accord entre le PNUD et le Gouvernement de Côte d'Ivoire (1993). • Le projet revendique une conformité avec les Objectifs de Développement Durable. Il • Le projet est conforme à l'esprit de la Déclaration de Beijing. • Le projet a respecté la Résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur la participation des femmes à la vie politique (A/RES/66/130) de 2011. Cette résolution insiste sur l'importance de la contribution des femmes à la vie publique et politique et promeut l'augmentation de la représentation des femmes dans l'objectif stratégique 62. • Le projet s'est conformé à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
--	--

	<p>L'article 7 de ladite convention garantit l'accès de tous à la vie politique et publique, puis l'article 8 prône la représentativité équitable de tous, notamment celle des femmes dans les assemblées élues.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En prévoyant dans sa conception et sa mise en œuvre des mécanismes spécifiques à l'augmentation de la représentativité des femmes, notamment le vote de la loi et l'appui à des femmes candidates aux élections locales de 2018, ainsi que la mise en place d'une pépinière de jeunes filles et la promotion du leadership féminin, ce projet s'inscrit dans la droite ligne de toutes ces exigences et normes internationales auxquelles le PNUD et ONU FEMMES ont adhéré.
--	--

12. CONCLUSION

Le PACE est une initiative pertinente

- parce qu'elle s'aligne sur les priorités nationales notamment l'aspiration à la paix et à la détermination du gouvernement ivoirien de faire de la problématique de la cohésion nationale un enjeu collectif de premier plan ;
- Parce que dans sa conception et sa formulation, elle s'aligne sur les conclusions et recommandation de la NAM ;
- Conforme à plusieurs ODD notamment aux ODD5, 16 et 17 ;
- Par ailleurs, il a su tirer profit des expériences des parties prenantes
- Les objectifs du projet se sont avérés SMART et les produits clairs, pratiques et faisables.

Les résultats du PACE apparaissent efficaces pour plusieurs raisons :

- Tous les produits prévus dans le cadre de ce projet ont été mis en œuvre de façon très satisfaisante à l'exception des activités liées à l'implication des personnes en situation de handicap qui se sont avérées hautement opportunes mais insuffisantes.
- Le PACE a enregistré d'excellentes performances dans des domaines spécifiques tels que :
- Les populations restent enthousiastes et estiment que l'initiative a énormément contribué à atténuer les violences.
- De toute évidence, le PACE a permis un appui qualitatif majeur à la CEI qui a connu, à la faveur de cette initiative le retour des partis d'opposition à la table des négociations avec la CEI. Pour la première fois de son histoire, la CEI a également pu publier sur son site internet les résultats des élections législatives par bureau de vote, ce qui apparaît comme un pas de géant vers la transparence et la fiabilité du processus électoral.
- Les femmes ont été impliquées dans ce projet à tous les niveaux faisant du projet une contribution à l'égard de l'égalité des sexes
- A maints égards, le projet relève de contribution à la promotion des droits fondamentaux.

La mise en œuvre du PACE a été, dans la mesure du possible, efficiente.

- La structure de gestion du projet s'est avérée solide pour aboutir aux résultats avec un bon rapport-coût
- Les ressources humaines ont été judicieusement déployées et utilisées
- Les ressources financières étaient disponibles quoique souvent à la limite de l'insuffisance. On note un parfait équilibre entre les dépenses totales et les niveaux de réalisation des résultats de sorte que les montant dépensés sont en étroite adéquation avec le montant prévu pour chaque résultat.
- On ne note à cet effet aucun besoin de rallonge budgétaire au-delà de la rallonge liée à l'extension des résultats.
- L'exécution du budget s'est réalisée conformément aux règles applicables et est apparue, au regard de toutes les parties prenantes comme transparente et économe.
- Des actions de suivi évaluation ont été réalisées à deux niveaux, d'une part au niveau interne des parties prenantes et d'autre part au niveau des acteurs d'exécution.

Les effets du PACE apparaissent plus ou moins durables

- L'appropriation par les parties prenantes apparaît problématique et les risques de menaces se présentent légions.
- La situation sociopolitique est de nature à ruiner, si rien n'est entrepris, les acquis de ce projet.
- Le projet a eu des effets immédiats liés à la réduction des cas de violence électorale dans le cadre des élections présidentielles et législatives dans les localités où il s'est déployé
- Les effets liés aux résultats purement politiques relèvent d'enjeux conjoncturels voués à des aléas politiques. Ce qui les rend incertains.

Enfin, les performances des différentes parties prenantes apparaissent également remarquables.

13. RECOMMANDATIONS

Les projets d'appui aux élections pourraient passer à une étape plus ambitieuse d'appui à l'utilisation de technologies de pointe pour prévenir la fraude électorale, la mise en place de protocoles de sécurité stricts pour la transmission et le stockage des données, ainsi que l'identification des failles potentielles dans le système et leur correction.

Le PACE a connu de bonnes pratiques, il serait utile de capitaliser sur ces bonnes pratiques en les documentant et en les partageant avec d'autres projets et programmes électoraux similaires. Cela permettra d'améliorer l'efficacité globale des initiatives liées au cycle électoral.

Il convient de poursuivre les efforts de renforcement de capacités. Cela peut inclure la formation continue des membres du personnel électoral, l'amélioration des processus internes, la consolidation des partenariats avec des institutions nationales et internationales, et la promotion d'une culture de l'innovation et de l'amélioration continue.

Le PACE a réussi à promouvoir la participation et l'inclusion dans le processus électoral. Il serait souhaitable de renforcer ces aspects, d'encourager la participation active de tous les segments de la société, y compris les groupes marginalisés et les femmes, dans toutes les étapes du cycle électoral. Mettez l'accent sur la sensibilisation, l'éducation civique et les mesures d'accessibilité pour garantir que chaque citoyen puisse exercer son droit de vote de manière équitable.

Il serait opportun que la mobilisation de ressources financières et techniques supplémentaires soit envisagée pour maintenir et consolider les acquis du PACE au-delà de sa période de mise en œuvre initiale.

14. SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS TIRES

SECTEUR	ENSEIGNEMENTS
	Il serait intéressant que les projets d'assistance électorale aillent au-delà des actions conjoncturelles et touchent le volet des réformes inhérentes à une amélioration conséquente des capacités nationales. Dès lors, les appuis doivent pouvoir se doter d'une composante réforme qui doit être négociée avec les autorités gouvernementales.
	Au niveau symbolique, on se rend compte que l'absence des femmes sur la scène politique dans certains cas, n'est pas toujours liée à la seule volonté des hommes de les écarter, ni à des pesanteurs socioculturelles comme on l'avance souvent. Mais ceci est parfois aussi dû à des formes d'autocensures qui font que certaines femmes n'osent pas s'engager dans l'espace public parce qu'elles ne se sentent pas à la hauteur, surtout parce qu'elles ne savent ni n'osent pas prendre la parole en public. Ainsi les formations sur la prise de parole en public à l'endroit des femmes dans les milieux ruraux permettent à des femmes de prendre la parole en public, ce qui renforce à bien des égards leur vocation politique.
Pertinence	La pacification électorale est une œuvre de longue haleine qui nécessite une prise en compte holistique
	L'appui au processus électoral nécessite toutefois une prise en compte actualisée des besoins ceux-ci pouvant considérablement varier d'une élection à une autre au gré de l'évolution des contextes nationaux et des défis du moment
	L'importance d'une approche holistique : Un projet électoral complet doit couvrir l'ensemble du cycle électoral, de la préparation des élections à la proclamation des résultats. Le PACE a souligné l'importance d'une approche holistique, intégrant des activités dans différents domaines tels que l'enregistrement des électeurs, la formation du personnel électoral, la sensibilisation des électeurs, le suivi des élections et la gestion des litiges électoraux. Il est essentiel d'adopter une vision globale pour garantir la cohérence et l'efficacité de toutes les phases du cycle électoral.
Efficacité	L'importance de l'investissement dans la formation et le renforcement des capacités : La formation et le renforcement des capacités du personnel électoral et des parties prenantes clés sont des éléments fondamentaux pour garantir la qualité et l'intégrité du processus électoral. La mise en œuvre du PACE a souligné l'importance d'investir dans des programmes de formation approfondis et de longue durée, qui couvrent des aspects tels que les compétences techniques, les normes éthiques, la gestion des conflits et la communication. Le renforcement des capacités doit être une priorité continue pour maintenir des standards élevés tout au long du cycle électoral.
	La nécessité de promouvoir la participation inclusive : Une démocratie saine et équitable repose sur la participation inclusive de tous les citoyens. Le PACE a souligné l'importance de promouvoir la participation de tous les segments de la société, y compris les femmes, les jeunes, les personnes

	handicapées et les groupes marginalisés. Il est essentiel de mettre en place des mécanismes pour garantir leur participation active, tels que des campagnes de sensibilisation ciblées, des mesures d'accessibilité et la promotion de la représentation équitable au sein des organes électoraux.
Efficienc	Même si l'accord-cadre entre les partenaires est formel et signé de tous, il reste utile et important de rester sensible aux variations susceptibles d'intervenir en matière de besoin de certains partenaires de rendre des comptes à des délais qui ne cadreraient pas toujours avec les échéances de production des rapports prévus. Ainsi, il ne faut donc pas fixer les conditions de partenariat, notamment dans le cadre de Basket Fund aux seules conditions signées. Mais adapter les besoins de rapportage et de reddition de comptes aux partenaires en tenant compte des besoins et exigences de chacun.
	Le partenariat avec les Organisations de la société civile reste très pertinent, utile et fécond. Toutefois, pour tirer le meilleur de ces partenariats, il importe de constituer et d'animer un Réseau d'OSC spécialiste des questions électorales. Ceci permet de travailler avec tout le temps et de les familiariser aux pratiques et anticiper également les enjeux.
	Le partenariat avec les Organisations de la société civile reste très pertinent, utile et fécond. Toutefois, pour tirer le meilleur de ces partenariats, il importe de constituer et d'animer un Réseau d'OSC spécialiste des questions électorales. Ceci permet de travailler avec tout le temps et de les familiariser aux pratiques et anticiper également les enjeux.
	Le respect scrupuleux des procédures d'achat du PNUD malgré les contraintes de temps a assuré au projet un excellent rapport qualité-prix.
	Renforcer la coordination entre les parties prenantes : La coordination efficace entre les différentes parties prenantes, telles que les organes électoraux, les institutions gouvernementales, les organisations de la société civile et les partenaires internationaux, est essentielle pour le succès d'un projet électoral. La mise en œuvre du PACE a montré l'importance de la coordination continue, de la communication régulière et de la collaboration étroite entre ces acteurs afin de garantir une approche cohérente et harmonisée tout au long du cycle électoral.
	La nécessité d'adapter les interventions aux contextes locaux : Chaque pays et chaque contexte électoral présente des défis et des particularités uniques. La mise en œuvre du PACE a mis en évidence l'importance d'adapter les interventions et les approches aux réalités locales. Il est crucial de comprendre les dynamiques politiques, sociales et culturelles spécifiques d'un pays donné afin de concevoir des stratégies appropriées et pertinentes pour renforcer le processus électoral.
Durabilité	La durabilité du PACE dépend de l'appropriation nationale du projet et de ses résultats par les autorités nationales et les parties prenantes. Il est essentiel de favoriser un environnement propice à la prise en charge nationale des activités et des mécanismes mis en place, en impliquant activement les acteurs nationaux tout au long du processus.
	Une attention particulière doit toujours être accordée au renforcement des capacités des institutions électorales et des acteurs impliqués.

15. ANNEXES